HISTORIA
magazine
16
Hebdomadaire paraissant le mercredi - n° 209 - France 3 F
Belgique 30 FB/Suisse 3 FS - UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



F.L.N. : SUCCÈS AUX NATIONS UNIES

Du haut des toits d'Oran, la protection d'une patrouille.

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les mercredis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Marie Elbe*
Chef service photo : *François Wittmann*
Adjoint : *Geneviève de Lachaux*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebelo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS-14e. **Tél. 707-17-89.**
Prix de vente au numéro : France, 3 F. – Belgique, 30 FB. Suisse, 3 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE :
61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.
BELGIQUE :
S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin. B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29.
CCP BRUXELLES 1882-34.
Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF.
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays ; 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.
RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.
NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements sont pris à partir du n° 194.
2° Les souscripteurs au tarif n° 4 s'engagent pour la totalité de la collection. Ils ont la possibilité d'effectuer leur règlement en deux fois : à la souscription : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF ; au 48e numéro : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF.
3° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
4° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
5° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
6° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
7° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

Couverture : Photo S.H. Santangelo



LA FRANCE DÉCOUVRE LES MAQUIS

Yves COURRIÈRE

COMMENCER l'année par une crise ministérielle, la terminer par une autre. Tel est le lot de la France en cette année 1955.

Edgar Faure, qui a succédé à Pierre Mendès-France en février, décide, à la fin de l'automne, de dissoudre l'Assemblée nationale avant la fin de la législature. Le parti radical exclut son enfant terrible. Et commence la grande ronde des alliances électorales !

Les hommes politiques de la IVe entendent offrir à la France un gouvernement enfin stable pour la nouvelle année...

Le Maghreb est en pleine évolution. La Tunisie a son autonomie interne. Le Maroc retrouve son sultan, Mohammed ben Youssef. Ben Arafa, le « sultan des Français », disparaît de la scène politique.

« Quand le corbeau bat des ailes, son corps bouge », dit-on en Afrique du Nord. Les ailes, c'est le Maroc et la Tunisie. L'Algérie en pleine révolution montre la véracité du proverbe maghrébin.

Mais on ne parle pas de révolution. On dit rébellion.

On ne parle pas de révolutionnaires ni de maquisards. On dit fellaghas coupeurs de route – ou assassins, bandits de grand chemin.

Pour la première fois, un journaliste français sort des sentiers battus et emploie un autre langage. Robert Barrat rencontre Abane et Ouamrane. Il voit leurs hommes. Il entend leurs espoirs. Et les traduit devant l'opinion publique dans France-Observateur. *Ces hommes font la guerre. Ils ont des revendications d'honneur, de justice, de liberté. Ils veulent l'indépendance et l'égalité avec les Européens dans un pays nouveau qui sera l'Algérie. Ils emploient pour cela des moyens souvent atroces. Mais la répression civile et militaire, mais la « responsabilité collective » ne le sont-elles pas ?*

Parler de discussion, d'élections libres, de négociations, de liens nouveaux unissant la France et l'Algérie, en 1955, c'est être un traître ! Le ministre de l'Intérieur, Bourgès-Maunoury, ne l'envoie pas dire à Barrat, qui se retrouve pour quelque temps en prison, à la demande de Soustelle.

Comment la France s'abaisserait-elle à parler à des assassins, des va-nu-pieds ? Même s'ils parviennent à se faire entendre dans les couloirs de l'O.N.U. au point que l'Assemblée générale décide d'inscrire la question algérienne à l'ordre du jour. Il suffira à Pinay de quitter l'Assemblée pour qu'elle renonce à cet examen « injurieux ».

En cette fin d'année 1955, au « Palais de verre », on a besoin de la France pour soutenir la grande politique de décolonisation mondiale que porte le vent de l'Histoire !

Y. C.

SOMMAIRE N° 209



Septembre 1955. Les rebelles prennent contact avec Robert Barrat et le reçoivent dans le maquis de Palestro, où, en mai 1956, Omar Ouamrane réussira une embuscade meurtrière contre les éléments du 9e R.I.C.

P. Barisain-Monrose

INFORMATION ET SUBVERSION

C'EST à Rabat, où je me trouve comme envoyé spécial de *l'Express*, que j'apprends les massacres du 20 août dans le Nord constantinois. Des groupes de fellaghas y ont attaqué des objectifs civils et militaires et des fermes isolées en quarante-cinq endroits. Je décide immédiatement d'aller interroger Jacques Soustelle, Vincent Monteil et Germaine Tillion. Je suis à Alger depuis


R. Vautier

vingt-quatre heures à peine que des amis algériens me demandent si j'accepterais de rencontrer des dirigeants du F.L.N. qui ont des déclarations à me faire. J'accepte d'emblée : il ne s'agit pas pour moi de réaliser un beau « scoop » journalistique, mais de recueillir le maximum d'informations sur les intentions des chefs de l'insurrection, de manière à éviter le pire, s'il en est encore temps.

Le lendemain, en plein cœur d'Alger, dans une maison à deux étages louée par un couple européen, je rencontre Abane Ramdane et Omar Ouamrane. Ouamrane est un paysan robuste, aux épaules carrées, aux forts maxillaires, qui se présente à moi comme ex-sergent de l'armée française et chef du maquis de Kabylie. L'autre personnage ne me révèle pas son nom et me dit être commissaire politique de l'Armée de libération nationale. Depuis 1955 mes souvenirs se sont estompés, mais je me rappelle encore très bien le ton d'autorité qu'employait Abane. Chaque fois que la conversation prend une tournure politique et que nous quittons le strict terrain de l'information, c'est lui qui parle et répond. J'ai donc l'impression très nette que je me trouve en face d'un des principaux responsables de la révolution commencée le 1er novembre 1954 en Algérie.

Ce jour-là, je passe six heures avec mes deux interlocuteurs ; je prends force notes et recueille une ample moisson de renseignements. Les voici tels que je les regroupai ensuite pour les transmettre au gouverneur général Jacques Soustelle, avec l'assentiment d'Abane et d'Ouamrane.

1. – Le peuple algérien est derrière les maquisards.

Le Constantinois, l'Aurès et la Kabylie étaient déjà noyautés avant la Toussaint 1954. Depuis un an, le mouvement a touché l'Algérois et l'Oranie : le mot d'ordre de boycott du tabac lancé par le Front a été suivi à Alger pendant quinze jours à 50 %.

Les communistes algériens n'ont pas d'influence !

« Ce qui prouve que le peuple algérien est avec nous, confirme Ouamrane, c'est que nous ne sommes jamais dénoncés. Je tiens le maquis en Kabylie depuis huit ans. Cet hiver, j'étais avec mon groupe dans le Djurdjura. Toute la population nous aidait : vêtements, nourriture, nous n'avons jamais manqué de rien. Même les élus du deuxième collège nous donnent de l'argent et des médicaments. Nos groupes sont submergés par l'afflux des volontaires et nous n'acceptons plus que les jeunes ayant un début d'instruction militaire. »

2. – Les structures de la révolution.

Pour des raisons de sécurité, les responsabilités ont d'abord été décentralisées au maximum. Au début de l'insurrection, les actions locales de harcèlement étaient laissées à l'initiative des chefs de zone ou de secteur. Mais, depuis le 1er novembre 1954, une structure de commandement a été mise en place : l'Armée de libération nationale. Le temps et la répression travaillent pour elle, elle est passée de 3 000 à 12 000 hommes en une année. Une organisation politique, le Front de libération nationale, double cette structure militaire. A chaque échelon, des commissaires politiques forment moralement et psychologiquement les combattants. Avant de faire leurs classes, tous les volontaires suivent des cours de formation politique (histoire du mouvement national, buts et objectifs de la lutte).

3. – Le mouvement n'est pas communiste.

Le Front est dirigé par des nationalistes et ne comporte pas de communistes dans ses rangs. Par tempérament, par tradition, par expérience, les Algé-

un journaliste, Robert Barrat, prend contact avec Abane et Ouamrane

Déjà, aux frontières tunisienne et marocaine, l'A.L.N. est passée à la formation militaire de ses hommes. L'habillement est bien souvent acheté dans les dépôts américains et même dans les souks où l'on trouve des surplus. L'armement provient soit de la récupération sur le champ de bataille, soit du vol, soit de l'aide fournie par les pays arabes. Fin 1955, le matériel est suffisant pour entraîner aux armes lourdes d'infanterie des effectifs rebelles encore relativement réduits.

R. Vautier





Coll. particulière

1955. Le 2e bureau signale l'envoi de tenues militaires U.S. dans la région d'Oran. Elles sont aussitôt distribuées aux premiers maquisards encore inorganisés. ▼



R. Vautier

riens sont hostiles au communisme : le P.C. algérien n'a pas de véritable influence sur la masse algérienne. Le mot d'ordre a été donné à tous les combattants : garder le maximum d'indépendance vis-à-vis de toutes les organisations politiques, quelles qu'elles soient.

4. – Conditions d'un cessez-le-feu.

Elles impliquent :

a) l'arrêt des opérations de répression et de toute action militaire ;

b) la libération de tous les détenus politiques : près de 15 000 dans les camps et prisons ;

c) une déclaration du gouvernement français mettant fin au mythe de « l'Algérie : trois départements français » et reconnaissant le principe du droit à la liberté et à l'indépendance du peuple algérien.

Ni intégration ni assimilation

Je fais bien préciser à mes interlocuteurs ce qu'ils entendent par cette dernière formule. Voici ce qu'ils me répondent :

– Nous sommes des réalistes : l'indépendance doit être réalisée par étapes et démocratiquement. A qui la France accorderait-elle d'ailleurs l'indépendance ? Ce ne sont pas les élus du deuxième collège qui peuvent prétendre représenter le peuple algérien.

» Il faudra organiser, quelques mois après le retour au calme, des élections libres et contrôlées par une Assemblée constituante d'où émanera un gouvernement qui négociera avec le gouvernement français le statut politique futur de l'Algérie et les liens nouveaux qui uniront l'Algérie à la France.

A la question : « Les Européens d'Algérie ne seront-ils pas réduits à la condition de citoyens mineurs dans une République algérienne à majorité musulmane ? », il m'est répondu :

– Nous n'en voulons pas aux Français parce qu'ils sont Français, nous en voulons à leur système qui nous empêche de vivre librement. Si demain les Européens d'Algérie acceptent de jouer loyalement le jeu de la démocratie et de l'égalité, pourquoi irions-nous chercher ailleurs les techniciens, les ingénieurs, les cadres dont notre pays a besoin ? Ce qu'il vous faut comprendre, c'est que nous n'accepterons jamais d'être intégrés ou assimilés. Aucun bien-être social comme aucune persécution ne fera jamais de nous des Français, tout simplement parce que nous sommes des Algériens. C'est pour nous une question de dignité. La grande erreur que commettent vos hommes politiques, c'est de n'expliquer le drame algérien que par la faim, la misère ou l'absence d'écoles, alors que sa racine est dans une revendication d'honneur, de justice et de liberté.

Pour être certain que mes interlocu- ▶

pour l'invité français, voyage organisé dans un maquis de Kabylie

teurs ne « bluffent » pas, je leur demande, à la fin de nos entretiens, l'autorisation de faire un reportage dans un secteur de maquis. Elle m'est immédiatement accordée, mais on me propose de me promener une quinzaine de jours en Kabylie. J'accepte finalement de passer une journée dans les douars qui surplombent les gorges de Palestro. En bas défilent les convois de l'armée française. Un sentier de chèvres qui grimpe pendant un quart d'heure le long des rochers et me voici dans l'Algérie « libérée ». A proximité d'un douar, un groupe d'une quinzaine d'hommes en armes m'attend. Ouamrane est là, qui me les présente. Ils sont jeunes, de dix-huit à trente-cinq ans. Leurs uniformes sont un peu défraîchis, mais bien entretenus. Ils sont coiffés de calots kaki, de casquettes de l'armée américaine, de bérets : l'ensemble est disparate, mais manifeste une volonté d'apparaître, au moins extérieurement, comme les combattants d'une armée régulière. La plupart sont rasés de frais : ils doivent donc être hébergés dans les douars environnants.

Chacun d'eux me raconte son histoire et les raisons qu'il a eues de prendre les armes. La plupart ont fui la justice française parce qu'ils ont été, disent-ils, injustement poursuivis pour des délits ou des crimes qu'ils n'ont pas commis. Mais je retiens surtout ma conversation avec un jeune homme de vingt-sept ans, qui a l'air d'un étudiant. Il appartient à une famille aisée d'Alger, son père est fonctionnaire. Il n'est jamais allé en France, mais il a appris, à travers les livres, à aimer la France, « pays de la Révolution de 1789 et de la démocratie ».

– Malheureusement, dans notre pays, nous ne connaissons pas les libertés et les avantages dont bénéficient les Européens. J'aurais aimé faire des études supérieures, mais c'est très difficile pour un Algérien de passer son bac et de faire partie des quatre cents étudiants musulmans qui sont admis à la faculté d'Alger.

Il a pris le maquis parce qu'il croit que l'action armée peut seule faire comprendre « aux Français de France », le désespoir de la jeunesse algérienne et sa volonté d'aller jusqu'au bout pour que soit reconnu le droit de l'Algérie à une existence nationale.

J'apprendrai, en 1962, que de ce

ALGER, ... septembre.

« Voulez-vous rencontrer des chefs ... *ndre* ... nnais m'a pour ndez- cas- ment *« Je* ... ponse eures pris nain, ais-je qui ù la ? Il ais à if et veille e di- gra-



Robert Barrat, alors journaliste à *France-Observateur*, rencontre Abane.

vité de la situation marocaine et le devoir qu'ils ressentaient de tout mettre en œuvre pour informer l'opinion et éviter le pire. Je me remé-

Un journaliste

ques du Front de Libération Nationale ».

Assis sur des rochers, nous formons le cercle sous un dur soleil. *« Nous nous sommes adressés à vous,* me dit le commissaire, *parce que nous avons lu vos articles et que nous croyons que vous ne déformerez pas nos paroles. Vous allez pouvoir interroger chacun de mes hommes. Nous voulons faire connaître au monde extérieur, et surtout aux Français de France et d'Algérie, les raisons, qu'ils ignorent, de notre combat. La presse nous présente ordinairement comme des tueurs, des brigands ou des assassins. C'est ridicule et absurde, et il faut que les Français le sachent. Nous sommes des patriotes qui luttons pour un idéal, Nous affrontons la mort non pour le plaisir de tuer, mais pour gagner le droit de vivre en hommes dignes et libres. Si nous*

Coll. Barrat

◀ Robert Barrat verra les vrais maquisards, ceux qui n'ont que des armes de récupération, des tenues militaires datant de la seconde guerre mondiale ou emportées par des déserteurs.



Les hommes ▶ tenteront, tout au long du séjour du journaliste, de ne pas dévoiler leur identité ni leur visage. Seul Ouamrane, recherché par toutes les polices, se fera photographier à découvert.

français chez les « hors-la-loi » algériens

ON dissimule à l'opinion une partie de la vérité concernant le drame algérien. Certains le font par mauvaise foi et pour la défense d'intérêts privés. D'autres sont animés de scrupules explicables au moment où des Français, civils ou militaires, tombent journellement en Algérie.

Nous pensons que ce n'est pas servir la cause de tous ceux qui risquent leur vie dans les combats commencés que de laisser ignorer des aspects d'une vérité qui se manifestera tôt ou tard. Le pays a trop souffert de tels mensonges durant ces dernières années et ses réveils ont été trop sanglants pour que nous ne considérions pas nécessaire de demeurer fidèles à notre devoir d'information objective.

Ce serait tromper l'opinion française que de laisser croire qu'il n'y a que du banditisme en Algérie. Il y a aussi et surtout dans les maquis des hommes qu'anime une revendication politique. Il n'entre pas dans notre propos d'étudier si le recours de ces hommes à la force et à la violence est justifié. Mais ce recours témoigne d'un désespoir qu'il faut tenter de comprendre si l'on veut mettre un jour un terme à cette effusion de sang où risque d'être bientôt engagé l'essentiel de la jeunesse française.

Le reportage de Robert Barrat, ancien secrétaire général du Centre catholique des intellectuels français, ne prétend à rien d'autre qu'à faire percevoir un des aspects les plus tragiques de la situation actuelle.

...er en correctionnelle pour propos *mes frères ont déjà été arrêtés com-*

Au complet bien coupé, aux bonnes chaussures, on devine l'homme de condition aisée : avocat, médecin, commerçant ?

« Nous étions beaucoup, en 1954, parmi les cadres moyens et jeunes du M.T.L.D., à penser que seule une action directe et violente pourrait attirer l'attention du peuple et du gouvernement français sur le drame algérien. Nos dirigeants passaient malheureusement leur temps à s'entre-déchirer. Messali voulait les pleins pouvoirs à vie. La majorité des membres du Comité central n'acceptait plus sa dictature. Cela a abouti à la scission du M.T.L.D. en juillet 1954. Pendant ce temps, nous qui ignorions les dissensions de la tête, avions préparé en quelques mois une organisation paramilitaire : le C.R.U.A. (Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action).

Ouamrane ajo...
« Ce qui prou... gérien est avec ... ne sommes jama... nous promenons ... Cet hiver j'étais ... avec mon group... tion nous a aidé... riture, nous n'a... de rien. Même l... collège nous do... des médicament...

— Comment f... sations clandesti...

— *Nous avons ... le commissaire q... raisons de sécu... les responsabilit... début, les petite... harcèlement éta... tiative des chefs ... teurs. Mais dep... une structure d... été mise en pla... la Libération N... où elle opère so... secteurs et grou... politique double ... taire : le Front ...*

A la suite de cet article, paru dans *France-Observateur* du 15 septembre 1955, Robert Barrat fut arrêté et libéré peu après sur l'intervention du président Faure.

groupe d'une quinzaine d'hommes, seuls Ouamrane et un jeune garçon de dix-huit ans auront survécu aux sept années de combats.

Avant de quitter Abane Ramdane et Ouamrane, je leur avais déclaré qu'en raison de l'extrême importance de notre conversation je souhaitais en communiquer la teneur aux autorités françaises plutôt que de la livrer à l'opinion publique. Ils m'avaient donné leur accord ajoutant qu'ils se tenaient prêts à toute prise de contact, à toute rencontre de nature à permettre le déclenchement d'un processus pouvant mener à un cessez-le-feu.

De retour à Alger, j'appelai, le soir même, Jacques Soustelle, que j'avais rencontré plusieurs fois avant son départ pour Alger et à qui j'avais remis une note dont il s'était, en partie, inspiré durant les premières semaines de son mandat. Je reconnus à peine sa voix, tant elle était sèche. J'insistai pour être reçu par lui, lui disant que j'avais à lui communiquer, en ces lendemains du 20 août, des renseignements d'un grand intérêt politique sur la conclusion possible d'un cessez-le-feu. Jacques Soustelle refusa de me recevoir. J'avais écrit, me dit-il, quelques semaines auparavant, un article mettant en doute son aptitude à régler heureusement le problème algérien.

Coll. Barrat





« Les quelques intentions libérales de Soustelle »

Je regagnai Paris dès le lendemain et communiquai mes informations et les propositions des chefs de la rébellion à son attaché de cabinet, Vincent Monteil. J'ajoutai que, sans nouvelles de lui ou de Soustelle dans les quinze jours qui suivraient, je les publierais dans un hebdomadaire politique. Monteil ne me laissa guère d'espoir : Soustelle n'oserait ni décevoir ses anciens amis du R.P.F. ni s'opposer à la minorité européenne qui faisait la loi dans l'administration et la police. Le spectacle atroce de certaines scènes des carnages récents du Nord constantinois avait, en outre, balayé les quelques intentions libérales qu'il avait manifestées en mettant le pied sur la terre algérienne.

Je publiai donc mon récit dans le numéro du 15 septembre 1955 de *France-Observateur*, sous le titre : « Un journaliste français chez les « hors-la-loi » algériens. » Quelques jours plus tard, je fus arrêté à mon domicile par deux inspecteurs des Renseignements généraux. Le mandat d'amener émanait du ministère de la Guerre agissant à la requête du gouverneur général Jacques Soustelle. Je devais être transféré ce même jour en Algérie. Mes prisons furent brèves. Le président du Conseil, Edgar Faure, me fit libérer le soir même.

La publication de mon article et mon arrestation créèrent, pendant quelques jours, une certaine sensation. Le numéro de *France-Observateur* fut épuisé en quelques jours : en beaucoup d'endroits les gendarmes avaient reçu l'ordre d'acheter les exemplaires dès leur arrivée pour empêcher la diffusion parmi les travailleurs algériens. On signa beaucoup de manifestes parmi les intellectuels de gauche pour protester contre mon arrestation. Et le débat prit bientôt une forme académique : un journaliste français avait-il le droit de publier des informations recueillies chez l'ennemi ? Très peu d'organes de presse s'intéressèrent au fond du problème : ce que m'avaient dit les chefs de la rébellion algérienne était-il vrai ou non ? Parmi les dirigeants politiques français que j'entrepris alors de visiter, j'en trouvai fort peu pour prendre au sérieux les propositions du F.L.N. et la menace, si des pourparlers n'étaient pas engagés, de créer un gouvernement provisoire, de solliciter une aide extérieure et de faire effort pour l'internationalisation de la question algérienne. On ne pensait alors qu'à la situation intérieure française et au traditionnel *Kriegspiel* contre le gouvernement. H

Robert BARRAT

LE F.L.N. AU SEUIL DE L'O.N.U.

Itinéraire diplomatique du F.L.N. Une rue de Djakarta, capitale de l'Indonésie *(à droite)*, où arriveront les Algériens, avant Bandoeng, en 1955. Ils y seront reçus par le président Soekarno *(ci-contre)* et plutôt découragés par Nehru *(ci-dessous)*. L' « homme à la rose » veut que le thème de la conférence afro-asiatique de Bandoeng soit une réunion d'États déjà existants, et non de peuples encore dépendants. Après Bandoeng, où le F.L.N. assistait en observateur, il est désormais assuré de l'appui de Chou En Lai.

Holmès-Lebel







Holmès-Lebel/Karch



Holmès-Lebel

L'ACTION diplomatique du F.L.N. démarre avant même l'insurrection du 1er novembre 1954, par des contacts qui s'établissent entre Nasser, qui dans quelques jours va devenir le *zaïm*, l'unique, et Ben Bella, qui n'est qu'un pâle réfugié maghrébin parmi d'autres à qui l'Égypte fait quelques aumônes au travers du « Comité de libération de l'Afrique du Nord ». Mais celui qui va devenir le grand homme du Proche-Orient estime avoir trouvé en Ben Bella, tout adjudant qu'il soit, le « militaire politique » qui correspond, pour l'Algérie, à la politique nassérienne : celle de la nation arabe de l'Atlantique au golfe Persique.

C'est pratiquement le seul Algérien qu'il rencontrera fréquemment, auquel il fera accorder des subsides, maigres d'ailleurs, l'appui aussi des services spéciaux égyptiens. C'est encore chez Nasser que Ben Bella ira chercher refuge et conseil en juin 1962, avant son opération de Tlemcen, qui lui donnera les clés de l'Algérie indépendante.

Ben Bella a été le seul au Caire à connaître l'insurrection (et sa date du 1er novembre 1954), mise au point avec Boudiaf, qui fait la liaison avec l'Algérie, et à en avertir Nasser. Il a fait la grâce de l'annoncer aussi aux deux autres Algériens qui comptent dans la capitale égyptienne : Aït Ahmed et Mohamed Khider. Cela en fera, pour l'Histoire, des « chefs historiques ».

Mais cette méfiance liminaire tient à ce que les relations entre les Algériens du Caire sont mauvaises. Aït Ahmed et Khider, les plus anciennement implantés, sont beaux-frères. Il y a là un certain clan familial. Ben Bella a mené ses contacts avec Nasser de façon personnelle. Il n'a rien dit non plus des tractations qu'il menait par l'entremise de Boudiaf avec les cinq chefs de wilaya qui ont pris les choses en main à l'intérieur de l'Algérie. Et puis il y a le passé. Aït Ahmed, fondateur de l'Organisation spéciale, la première résistance


Sonneville

algérienne qui se voulait armée, a été obligé de s'enfuir. C'est Ben Bella qui a pris la suite en Algérie. Et lui seul savait où se trouvaient les 350 fusils qui, à ce moment, pétaradent dans l'Aurès.

Bandoeng : 29 pays afro-asiatiques

Cependant, il va être assez vite victime de sa propre doctrine. Il a très peur que de vieux politicards algériens viennent coiffer le mouvement. Les premiers textes qu'il a fait diffuser proclament que l'action directe a la primauté sur la politique. C'est pourquoi il s'est proclamé délégué général de l'Armée de libération nationale, qui a le pas, à ses yeux, sur le Front de libération nationale, organisation politique. Tout cela le condamne à s'occuper de l'approvisionnement en armes de l'A.L.N. et à laisser la diplomatie aux autres.

Les autres, au départ, sont donc Khider, qui prend les relations avec le monde arabe, et Aït Ahmed, à qui échoit le reste du monde. C'est beaucoup pour un seul homme. Mais des renforts vont arriver par saccades et, en premier, deux ralliés du M.T.L.D., Lahouel, premier adjoint au maire d'Alger, et M'hamed Yazid. Bien qu'à eux deux ils forment aussi un clan, Aït Ahmed les embauche.

Au début de 1955, l'affaire algérienne est une affaire intérieure française qui n'a pas fait beaucoup de bruit. Il est élémentaire pour le F.L.N. d'essayer de lui donner un retentissement international et d'essayer d'échapper à la tutelle exclusive de Nasser.

Khider a entrepris une tournée des pays arabes. Ce n'est que d'Arabie Saoudite qu'il rapporte quelque chose de positif. Cent millions de francs (anciens) pour l'armement et une copie d'une lettre du roi au Conseil de sécurité de l'O.N.U. attirant l'attention sur l'affaire algérienne. Il obtiendra par la suite d'autres contributions financières de principe d'autres pays de l'Islam, mais, le plus souvent, elles ne seront pas effectivement versées.

Le début de 1955 coïncide avec la préparation de la conférence de Bandoeng, qui va réunir, en Indonésie, vingt-neuf pays afro-asiatiques représentant 55 % de la population mondiale. Si elle n'a pas un grand impact en Algérie, son retentissement en Asie et dans une partie du tiers monde sera immense.

On en est encore, pour l'instant, à une réunion préparatoire à Bogor, organisée par les puissances dites « de Colombo ». Aït Ahmed et Yazid ont des difficultés pour obtenir des services spéciaux les passeports égyptiens dont ils sont tributaires.

Nehru n'est pas très chaud !

Le gouvernement du Caire désire que les Algériens ne fassent pas cavaliers seuls, mais entrent dans un Front du Maghreb, sous l'égide de Nasser. C'est ce qui se passera finalement à Bandoeng, mais Aït Ahmed et Yazid parviennent néanmoins à gagner Bogor. Ils n'y trouvent pas bon accueil. Nehru, qui joue dans cette affaire un rôle de tout premier plan, veut que le thème de la grande conférence soit une réunion d'États déjà existants affirmant l'afro-asiatisme par rapport à l'Occident, et non de peuples encore dépendants plus ou moins appelés à réclamer leur indépendance dans les prochaines années. ▶

Mohamed Khider :

vie et mort d'un chef historique

Comme tant d'autres, Mohamed Khider a suivi un itinéraire agité. On le retrouve à tous les grands rendez-vous du nationalisme algérien.

Il est né en 1912 à Biskra (Constantinois). Son père est un travailleur intermittent et sa pauvreté ne lui permet pas d'envoyer longtemps son fils à l'école. On a besoin de sa paye à la maison. Khider est d'abord wattman à Oran (où il participe au hold-up de la poste), puis employé dans une fabrique de tabac. Avant de militer, il se cultive seul en se faisant prêter des livres et en en achetant quelques-uns avec son argent de poche. Il adhère à l'Étoile nord-africaine. Et c'est sa première arrestation en décembre 1939, sa première incarcération à la prison de Maison-Carrée.

Ainsi commence pour lui la vie de prisonnier. Il fera en tout dix-sept ans de prison. Mais, pour cette première fois, il est libéré en 1942, bénéficiant de l'amnistie générale. Cependant, il n'est pas tout à fait libre, il est assigné à résidence à Aumale. De nouveau arrêté quelques jours après le 8 mai 1945, il purge un an de prison.

En 1946, le P.P.A. est interdit; c'est la naissance du M.T.L.D. (qui est en fait la « branche légale » de l'organisation). Khider est nommé responsable, aux côtés de Mezerna, et participe à la rédaction du journal l'Algérie libre. *Au mois de novembre, le M.T.L.D. présente de nombreuses listes aux élections législatives. Khider est élu député d'Alger. Il n'a pas l'intention d'observer « la règle du jeu ». Grâce à son*

Dalmas

Mohamed Khider, dès 1951 représentant extérieur du M.T.L.D., sera assassiné en janvier 1967.

immunité parlementaire, il a une liberté d'action qu'il met à profit de toutes les manières. Il fait partie de l'O.S. et lui rend de signalés services. La police, qui observe « M. le député », a parfaitement compris son rôle, mais elle enrage de ne pouvoir agir comme elle le voudrait. Alors, elle attend patiemment que le mandat de Khider arrive à son terme. Mais en dépit de la surveillance assez serrée dont il est l'objet, Khider parvient à quitter Paris pour gagner Le Caire.

Nous sommes en 1951. Khider devient le chef de la représentation du M.T.L.D. à l'extérieur. Dans un petit bureau de la rue Sarwat-Pacha, en compagnie d'Aït Ahmed et de Ben Bella, il prépare l'insurrection. Fini, le légalisme : désormais l'O.S. n'a qu'un but, l'action directe. Le travail déterminant va être celui de l'Organisation spéciale. C'est Aït Ahmed qui la créa, et tous les hommes qui y assumèrent des responsabilités occuperont de hauts postes au F.L.N. (Aït Ahmed, Boudiaf, Ben Bella, Boussouf, Ben Tobbal, etc.). En avril 1954, Khider se rend à La Mecque. Mêlé aux pèlerins algériens, il recrute des cadres pour la future Armée de libération nationale. Les tempes grises, une grande « présence » malgré sa petite taille, le regard volontaire, revêtu d'une superbe djellaba, il inspire confiance.

Afin de parvenir à ses fins, il modifie quelque peu son langage habituel, légèrement teinté de marxisme. Là, en capitale d'Islam, il se sert plutôt de certains versets du Coran.

Il retrouve, au Caire, deux cents volontaires algériens qui combattent aux côtés des Égyptiens contre les Anglais sur le canal de Suez. L'occasion est trop belle pour Khider; il ne la laisse pas passer : les deux cents hommes entreront bientôt dans les maquis algériens avec armes et bagages.

Sur sa lancée, Khider se rend en Irak, où il obtient des autorités qu'elles ouvrent les portes de leur école militaire aux Algériens. Il obtient la même chose des Libyens. Dans ces écoles, on n'enseigne pas aux jeunes Algériens la guerre classique. On les initie aux missions de sabotage et de terrorisme.

Ces initiatives de la délégation extérieure ne sont pas du tout appréciées par Messali et Lahouel, qui pensent que non seulement les actions violentes sont vouées à l'échec, mais qu'encore elles risquent de décimer la direction du parti. Les débuts de la crise du M.T.L.D. n'ont pas d'autre origine : les différentes appréciations sur l'opportunité de l'action directe.

Au Caire, « les trois » trouvent des partisans de leur thèse : le Marocain Allal el-Fassi, le Tunisien Salah ben Youssef ainsi que l'Égyptien Fathi ed-Dib, « l'homme de Nasser ».

Deux ans après le déclenchement, le gouvernement Guy Mollet amorce les premières négociations pour mettre fin à la guerre. Les premières rencontres sont plutôt des sondages. Du côté français, les « sondeurs » sont Begarra, Gorse, Commin et Herbault, qui rencontrent au Caire, à Belgrade, puis à Rome, Khider, Kiouane, Ahmed Francis et Yazid. Ces contacts n'aboutiront que six ans plus tard, sous de Gaulle...

Ce n'est pas que Guy Mollet ne voulait pas mettre fin au « conflit » par la négociation, mais il priait les Algériens de comprendre qu'il était lié aux décisions de son parti, lequel s'opposait formellement à l'indépendance absolue de l'Algérie. Il proposait dans l'ordre (en montant les enchères devant chaque refus) : 1) le collège unique avec la pleine égalité de tous les habitants d'Algérie; 2) des liens institutionnels subsistant avec la métropole; 3) un statut particulier qui serait (à terme) un peu plus que l'autonomie interne et beaucoup moins que l'indépendance.

S'ils savaient, depuis le début, que la guerre se terminerait par une négociation, Khider et ses camarades comprirent que la situation n'était pas mûre, et les contacts furent rompus pour longtemps.

Khider rencontre l'ambassadeur des États-Unis au Caire et lui annonce que le F.L.N. va intervenir au Conseil de sécurité de l'O.N.U. dans le dessein de provoquer une commission de « bons offices », qui serait chargée d' « intervenir en faveur d'une solution pacifique en Algérie ».

Ce sera un succès : Murphy prit la tête d'une commission dite de « bons offices », mais qui ne parvint à aucun résultat.

Pour Khider, c'est bientôt fini : l'arrestation, la longue détention. Après l'indépendance, il apporte à Ben Bella un soutien très efficace. Il est désigné au secrétariat général du parti, il entre en conflit avec Ben Bella, puis avec Boumediene. Détenteur du trésor de guerre du F.L.N. (1) qu'il ne veut remettre qu'à une direction élue démocratiquement, il se réfugie à Madrid, où il est assassiné en pleine rue le 3 janvier 1967.

(1) Après l'indépendance, le gouvernement provisoire algérien remit à Khider les fonds qu'il possédait : cinq milliards d'A.F., provenant des cotisations des travailleurs algériens en France. Khider déposa cette somme A SON NOM dans une banque suisse. Il refuse de la remettre tant à Ben Bella qu'à Boumediene, malgré de nombreuses pressions.



Wagret/Fotogram

du strapontin de Bando[...]
les massacres du 20 [...]

Des aspirations controversées comme celles des Algériens, il y en a beaucoup dans le monde, et Nehru a, pour son propre compte, celle du Cachemire. Il n'a aucune envie de les voir occuper la scène à Bandoeng et mettre en cause aussi bien des États afro-asiatiques que des États occidentaux.

Le seul résultat que les Algériens obtiennent à Bogor est de trouver quelque sympathie auprès des Indonésiens et d'être invités à Djakarta, où ils sont reçus par Soekarno. Cela encourage Aït Ahmed à rester en Asie pour poursuivre ses contacts, tandis que Yazid rentre au Caire. Il y retrouve une situation qui a un peu évolué : Nasser, qui a peur de voir les Algériens lui échapper, a fait pression sur la Ligue arabe pour qu'elle les soutienne un peu plus. Celle-ci recommande aux États membres d'appuyer à l'O.N.U. la lettre du souverain saoudite. Cela ne va pas loin.

Cependant, en avril, s'ouvre la conférence de Bandoeng. Les Algériens n'ont finalement pas réussi à y être représen-

Le Caire, qui sera un temps la capitale du F.L.N., où vivront Ben Bella, Boudiaf *(en bas)*, et tant d'autres « Algériens de l'extérieur ». Vie médiocre, sans grandes ressources, sous la tutelle du « grand frère » Nasser, qui octroie ses subsides au compte-gouttes. Alors, le F.L.N. du Caire n'est qu'un volet des frères maghrébins. Nasser attendra que la rébellion se déclenche, en Algérie et dans son action diplomatique à l'extérieur, pour véritablement lui donner son aide et tenter, par un jeu de surenchère bien oriental, de faire que Bandoeng soit plus afro qu'asiatique.



Kryn Taconis/Magnum

ng aux couloirs de l'O.N.U.
oût et le talent de Yazid

tés en tant que tels. Ils sont seulement associés à une délégation maghrébine, avec Allal el-Fassi pour le Maroc et Salah ben Youssef pour la Tunisie.

Yazid, très « accrocheur »

Cependant, Aït Ahmed et Yazid sont reçus par Chou En Lai, et une motion de la commission politique de la conférence « presse le gouvernement français de rechercher sans retard un règlement pacifique en Afrique du Nord ». Il est dit, d'autre part, que « l'appui de la conférence est donné aux peuples d'Algérie, de Tunisie et du Maroc pour disposer d'eux-mêmes et être indépendants ». La motion est votée assez facilement car nul n'ignore que l'autonomie de la Tunisie est sur le point d'être acquise et que, dans l'année, l'indépendance du Maroc sera admise.

Alors que, jusque-là, la rébellion algérienne était restée circonscrite et n'avait pas tellement frappé le monde extérieur, les massacres du 20 août dans



Holmès-Lebel



E.C.A.

le Nord constantinois donnent au problème une nouvelle ampleur. Et sous le couvert de délégations de divers États arabes, Aït Ahmed et Yazid font leur entrée dans les couloirs de l'O.N.U.

Courtois, guindé et froid, Aït Ahmed n'a pas tellement marqué son passage dans cette enceinte très particulière. En revanche, M'hamed Yazid, gros « nounours » cordial, volontiers rigolard, et très « accrocheur » sous ses apparences bonasses, mènera une campagne de couloirs très efficace. Il épousera une Américaine, ce qui facilitera les relations publiques du F.L.N., et lorsque Aït Ahmed, capturé dans l'avion de Ben Bella, se trouvera « hors de combat », c'est lui qui sera le maître des contacts extérieurs, aussi bien à Tunis qu'à Manhattan.

La session de septembre 1955, à l'O.N.U., est en tout cas marquée par un succès inattendu du F.L.N. : à une voix de majorité, l'affaire algérienne est ▶

M'hamed Yazid, maître de la diplomatie F.L.N. : du smoking aux babouches

Yazid, chef d'orchestre du concert F.L.N., est lui-même un homme-orchestre.

Yazid, c'est d'abord Zoubir. Le militant nationaliste, intransigeant en dépit de sa souplesse dialectique, prend ce pseudonyme lorsque, reçu bachelier à Blida, il débarque à Paris, en 1945, pour s'inscrire à la Faculté de droit et pour diriger la section universitaire du P.P.A., en même temps que l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France (A.E.M.N.A.). Zoubir prend, en 1947, la tête de la Fédération de France du M.T.L.D., entre au comité central de ce parti, se fait arrêter, à son retour de Paris, en mars 1948, sur l'aérodrome de Maison-Blanche, pour transport de documents suspects et de tracts subversifs.

Bastonné pendant trois jours, condamné à deux ans de prison, il est, avec Taïeb Boulharouf, le principal meneur, à la prison de Barberousse, d'une grève de la faim protestataire qu'il est un des rares à poursuivre jusqu'à son terme. Revenu à Paris après sa libération, Zoubir, toujours semi-clandestin, habite l'hôtel Robin sous le nom de Gilles Périgourdin, déploie au quartier Latin, entre la rue Xavier-Privas, siège du M.T.L.D., et le 115, boulevard Saint-Michel, siège de l'A.E.M.N.A., une activité débordante, anime les comités de rédaction secrets de l'hebdomadaire l'Algérie libre, *marche à la tête du défilé algérien du 14 juillet 1953, lorsque la police tire sur les manifestants (7 morts).*

Quand il rentre en Algérie, en 1954, il a la stature d'un leader appelé à une brillante carrière. Qu'est-ce qui fait courir Yazid? L'ambition, mais au sens noble du mot. Celle de servir son pays en jouant un rôle à la mesure de ses capacités exceptionnelles. Zoon politikon, *animal politique par excellence, il possède le flair qui détecte dans quel sens va souffler le vent de l'Histoire et il sait faire, au moment opportun, le choix que justifiera l'avenir. Il se fait, en février, le porte-parole des travailleurs algériens en France qui s'insurgent contre Messali Hadj, vieillissant et mégalomane. Mi-rose, mi-réséda, il balance ensuite quelques semaines entre Mohamed Boudiaf, celui qui croyait au F.L.N., et Hocine Lahouel, celui qui n'y croyait pas, mais il saura opter pour le premier contre le second et il prend, au démarrage, mais juste à temps, le train des « chefs historiques » de l'insurrection du 1er novembre.*



M'hamed Yazid devait se révéler comme un excellent diplomate, en particulier à l'O.N.U.

Arrivé au Caire le 27 octobre 1954, il révèle au sein de la délégation extérieure du F.L.N. un nouveau talent. Celui de diplomate (1). C'est la révolution en smoking, comme dira un jour Abane Ramdane. Il se déplace beaucoup, se glisse à toutes les tribunes où il peut plaider la cause de l'émancipation algérienne, fait les couloirs des conférences internationales. Il assiste, avec Aït Ahmed, aux conférences afro-asiatiques de Bogor et de Bandoeng et il perfectionne son anglais pour s'adresser, dans leur langue, aux leaders africains du Commonwealth comme il s'adresse à ceux de l'ancienne Union française, devenue la Communauté.

Les Algériens anglophones sont rares. Celui-là, qui va épouser une étudiante yankee portant un prénom (Olive) particulièrement adéquat pour un Maghrébin, devient, lorsqu'il s'installe à New York pour assister aux travaux de la Xe session de l'Assemblée générale de l'O.N.U., la coqueluche des cénacles et des salons libéraux de la grande métropole américaine.

Infatigable et habile, il dame le pion, souvent, aux diplomates de l'ambassade de France aux U.S.A. « Ah! si nous en avions deux ou trois comme celui-là, au Quai d'Orsay! » soupire, devant ses collègues de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, un observateur avisé, Robert Schuman.

Il est vrai que, comme propagandiste, Yazid fait merveille. Il a appris dans les salles de rédaction des journaux parisiens la rhétorique du discours persuasif et dans celle des journaux new-yorkais les recettes des public relations *cordiales et, à l'occasion, du bluff à l'américaine. Il est le roi du* briefing *à grand spectacle ou de la confidence faussement indiscrète, savamment orientée sur l'interlocuteur choisi (« Tu ne m'as pas vu, je ne t'ai pas vu, on ne s'est rien dit. »)*

Il arrive, à force de patiente astuce, de joviale exubérance et de débonnaire bonhomie, à contenter tout le monde et son confrère. Il montre à la presse occidentale inquiète du radicalisme des Algériens le visage souriant, rassurant, d'une rébellion - qui - après - tout - n'est - peut-être - pas - si - terrible - que-cela. Sa bouche intarissable présente, avec un accent un tantinet rocailleux, le propos le mieux adapté à la situation du moment tandis que son œil expressif pétille de malice sous les grosses lunettes d'écaille. Son éloquence tactique a, pour l'Algérie combattante, l'efficacité de plusieurs katibas *(compagnies) et même de plusieurs* faileks *(bataillons).*

Ce manœuvrier si rusé en politique est, en amitié, d'une rectitude et d'une fidélité remarquables. Ses copains, soigneusement choisis, apprécient le Yazid en pantoufles ou en babouches, le bon vivant qui sait contourner avec adresse les contraintes pesantes du puritanisme musulman, le conteur plein d'humour, le cuisinier remarquable, capable même d'assaisonner le produit brut de boîtes de conserve made in U.S.A. *jusqu'à transformer, dans cette casserole miraculeuse, cette matière première sans âme en un plat oriental savoureux.*

La chaleur communicative des couscous garnis fait parfois surgir le dernier Yazid, celui qui évoque volontier une jeunesse imprégnée de culture française, étroitement insérée dans la vie française. Le Yazid petit-fils et frère d'officiers de l'armée française. L'ancien étudiant « fauché » du quartier Latin faisant le démarcheur ou jouant au bougnat et livrant du charbon pour se faire quelque argent. L'ex-citoyen de la rue Monge et de la rue du Repos. L'amoureux de Paris, de ses monuments et de ses midinettes. Celui qui dit à un diplomate français, en ce mois d'octobre 1955, dans les coulbirs de l'O.N.U. : « Vous verrez, votre gouvernement donnera un jour un nouveau galon à mon frangin, pour le moment bloqué au tableau d'avancement. Ce jour-là, la guerre sera finie, l'Algérie sera indépendante et je pourrai enfin aller me promener sur le Boul'Mich'. »

Tel est le meilleur commis voyageur du F.L.N. Militant, homme politique, diplomate, propagandiste, ami solide et intellectuel francophile. Six personnages conçus par un seul auteur, interprétés par un seul acteur. Car il n'y a, au bout du compte, qu'un seul Yazid, exemplaire unique, sans aucune copie.

Yazid M'hamed, et non pas banalement Mohamed, car ce corpulent si agile, ce spontané si maître de soi, tient beaucoup à ce prénom, assez rare, qui indique déjà l'originalité d'une marquante et complexe personnalité.

Albert Paul LENTIN

(1) M'hamed Yazid est aujourd'hui ambassadeur d'Algérie à Beyrouth et représentant du gouvernement algérien auprès des mouvements palestiniens.



Jack Burlot / Vu

Nations unies : le pro[...] l'ordre du jour, Antoi[...]

inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ! C'est évidemment le fruit de Bandoeng et de son retentissement passionnel dans le tiers monde. L'inscription à l'ordre du jour n'est pas en elle-même un événement décisif. Il faudra d'ailleurs attendre encore longtemps pour qu'une motion précise soit votée. Mais le fait est d'importance, car le scrutin est intervenu en totale contradiction avec la charte des Nations unies. Sur ce point, le dossier de la France est absolument indiscutable. La charte précise bien que l'O.N.U. n'a aucun droit d'intervention dans les affaires intérieures des États. Juridiquement, l'Algérie est composée de départements français. Son statut a été

Le Caire *by night,* où les ressources de la délégation extérieure, en 1955, ne permettent pas la vie de palace. C'est déjà la grande offensive diplomatique lancée par le F.L.N. sur tous les fronts où il peut s'introduire. Cette offensive, Khider *(ci-dessous)* et M'hamed Yazid *(en bas)* vont en prendre la tête. Yazid s'imposera comme un des meilleurs commis voyageurs de la révolution algérienne. Il passera maître dans l'art de « draguer » des alliances, dans les couloirs de l'O.N.U. Et, finalement, il obtiendra que l'Algérie soit inscrite à l'ordre du jour en Assemblée générale. Quand il l'apprend, Pinay *(en bas, à gauche),* ministre des Affaires étrangères, quitte la salle car il estime que l'Algérie est encore une affaire intérieure qui doit être réglée à Paris.



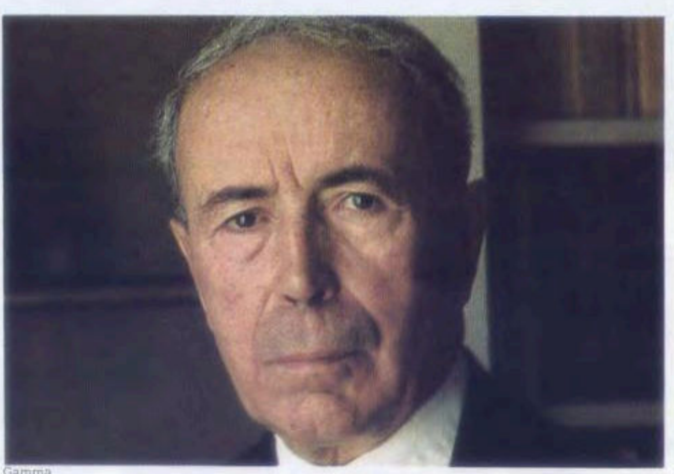
Holmès-Lebel

lème algérien inscrit à
e Pinay quitte la salle

reconnu par de nombreux gouvernements. Et si elle a été obtenue par conquête, quel est l'État membre de l'organisation qui peut prétendre qu'aucune de ses provinces ne l'a été à une période quelconque de son histoire ?

Et c'était bien là ce que Nehru avait expliqué à ses solliciteurs algériens à Bogor.

Aussitôt le vote acquis, Antoine Pinay, chef de la délégation française et ministre des Affaires étrangères, se lève et quitte la salle. Le siège va rester vide deux mois. Et s'il est réoccupé rapidement, c'est que beaucoup de pays donneront l'assurance officieuse que le vote ne sera pas suivi d'effet direct. Nombre de gouvernements se rendent



Gamma

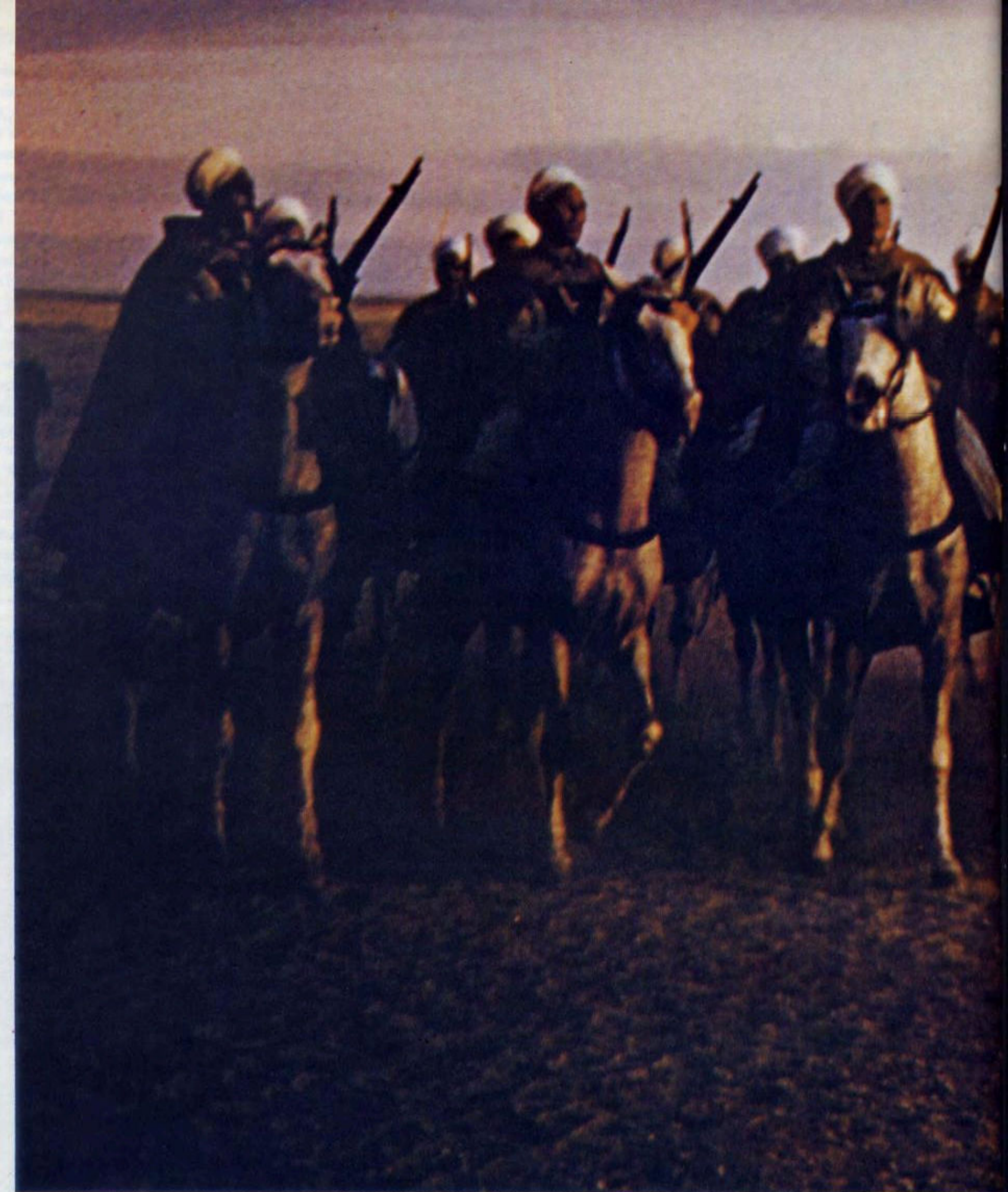


Kahia

compte que chez eux il existe peu ou prou des tendances sécessionnistes qu'il convient de ne pas encourager. D'autre part, on a besoin de la France à l'O.N.U. pour favoriser l'entrée de plusieurs pays décolonisés qui ont posé leur candidature.

Mais la raison ne l'emporte pas toujours sur la passion, et ce n'est là qu'un sursis. L'affaire algérienne viendra encore devant l'O.N.U. **H**

Serge BROMBERGER



Des spahis près de Bou-Saada, dans le Sud algérien. 1956 : le gouvernement français va donner la priorité à l'effort de guerre en Algérie. De profonds remaniements ont eu lieu dans le haut état-major. Les effectifs pour l'Algérie seront portés à 400 000 hommes ; l'intervention des hélicoptères passera dans les faits, avec l'envoi de 85 appareils, que se partageront l'armée de terre et l'armée de l'air. Ils vont, peu à peu, devenir les vedettes de cette guerre. Deux divisions mécanisées, expédiées d'Allemagne et de France, se tiendront à la disposition du commandement en chef pour réagir, à la moindre alerte, à une frontière ou à l'autre.

PRIORITÉ A L'EFFORT MILITAIRE

L'AUGMENTATION des effectifs et l'envoi de matériel en Algérie pendant l'année 1955 étaient malgré tout insuffisants pour faire face aux obligations croissantes du maintien de l'ordre. L'année 1956 fut marquée par un effort substantiel dans tous les domaines.

Tous les jeunes Français appartenant aux trois dernières classes de mobilisation et déjà libérés, désignés sous le nom de disponibles, furent rappelés, ainsi que des officiers et sous-officiers de réserve.

Les effectifs de l'armée, qui étaient, rappelons-le, de 50 000 en 1954, puis de 210 000 en janvier 1956, furent portés à près de 400 000 en juillet-août 1956.



Max Téboul

En conséquence, toute l'organisation militaire fut à revoir : commandement, états-majors, unités, services, pour permettre l'utilisation rationnelle des forces mises à la disposition de l'Algérie.

Les trois divisions territoriales – Alger, Oran, Constantine – conservèrent leurs limites géographiques et administratives, mais leurs pouvoirs furent ceux d'une région militaire, à cette différence près qu'elles ne communiquaient pas directement avec la métropole et qu'elles étaient subordonnées complètement au général commandant la Xe région et commandant interarmées en Algérie.

Chacune de ces divisions exerçait son autorité sur des subdivisions plus étoffées en moyens de commandement, qui pouvaient être opérationnelles lorsque aucune grande unité ne stationnait sur son territoire – les limites d'action de ces subdivisions correspondaient soit à celles des départements anciens ou nouveaux, soit à celles d'un arrondissement ou d'un groupe d'arrondissements, de manière à maintenir le « binôme » autorité civile-autorité militaire dans une même zone de responsabilité.

Le nombre des subdivisions fut donc augmenté. Le total était :

5 en Oranie : Oran, Mostaganem, Tlemcem, Tiaret, Mascara ;

6 dans l'Algérois : Alger, Orléansville, Blida, Aumale, Tizi-Ouzou, Médéa ;

5 dans le Constantinois : Constantine, Sétif, Batna, Bône, Tébessa.

En plus de ces commandements demeuraient les zones opérationnelles de Kabylie et des Aurès-Nemencha.

Citons pour mémoire les territoires du Sud (1), qui, précédemment, n'étaient, du point de vue militaire, qu'une inspection et qui formèrent un commandement aux ordres d'un général disposant d'un nombre accru d'unités spécialisées :

11 compagnies portées (légion et nord-africaines) ;

(1) Feront l'objet d'un article ultérieur.



Parallèlement à la guerre, c'est la pacification. Ici, un « client » de l'A.M.G. (assistance médicale gratuite) qui va multiplier ses efforts sur tout le territoire algérien avec un dévouement remarquable et l'aide de bénévoles.



Tourelle de char avec, sur le toit, une mitrailleuse de 50. Un instant de repos, le temps d'enlever enfin son casque.



Culasse de canon de 155. Cette arme a été utilisée si rarement en Algérie qu'on n'en a jamais fait état.



Des artificiers, en rase campagne. Peu à peu, l'Algérie s'enfonce dans une guerre dont on cherche la formule.

l'armée "touche" enfin des hélicoptères, ils vont modifier la manière de lutter

7 compagnies méharistes ;
2 compagnies de transmissions ;
4 compagnies de sapeurs du génie ;
3 groupes de transport.

Comme il a été écrit précédemment, le type des grandes divisions métropolitaines n'était pas adapté aux formes d'opération en Algérie.

Organisation des grandes unités

Il fallait, à la fois, l'alléger, lui maintenir un effectif d'infanterie important, lui donner des moyens : blindés, transmissions et transport.

Le type adopté fut le suivant :

Effectif total de 8 600 hommes au lieu de 14 000 ;

1 compagnie de commandement avec 1 peloton muletier ;

1 compagnie de transmissions ;

2 régiments d'automitrailleuses à 3 escadrons ;

1 groupe d'artillerie ;

1 bataillon du génie à 2 compagnies ;

1 groupe de transport avec 1 peloton de circulation routière ;

1 détachement des services (santé, intendance, matériel) ;

1 peloton d'aviation légère à 6 appareils.

Seules gardèrent leur type initial la 25e division aéroportée, la 4e division de parachutistes et la 2e D.I.M. Cette dernière doublant presque son infanterie. A noter que chaque bataillon formait corps, c'est-à-dire qu'il avait une certaine autonomie dans le cadre du régiment et disposait de 4 scout-cars, bien précieux pour assurer la sécurité des mouvements.

L'*arme blindée* modifia complètement les régiments ; au lieu d'avoir dans chacun d'eux un seul type de matériel, chars ou engins blindés de reconnaissance, elle mit sur pied des régiments ayant trois escadrons de combat : un de chars, un d'engins blindés et un escadron porté. Toutefois, la pénurie de matériel ne permit pas de doter tous les régiments de ces trois escadrons, mais, de toute manière, les trois types de matériel y étaient représentés.

La *cavalerie à cheval* – les spahis –, quasi inexistante en 1954, comptait, en juillet 1956, quatre escadrons plus sept en fin d'instruction.

Pour le *groupe d'artillerie* – à 12 pièces de 105 dont l'effectif normal était de 400 hommes –, il fut porté à 700 afin de pouvoir l'utiliser comme troupe à pied,



F. Reynaud

Mise en place d'un obusier de 105, derrière son GMC. Ce genre de scène, casques et matériel, impressionne les Arabes dans les douars qui peuvent environner les cantonnements. En 1956, le groupe d'artillerie à 12 pièces de 105, dont l'effectif normal était de 400 hommes, est porté à 700 hommes, afin de pouvoir en disposer comme fantassins.

augmentant ainsi le potentiel « infanterie » des divisions.

Enfin, l'*aviation légère* comprenait, outre le peloton de six avions affecté à chaque division, quatre escadrons dont les appareils étaient des L-18, progressivement remplacés par des L-19, plus puissants.

Les hélicoptères (aucun en 1954) étaient enfin arrivés au nombre de 85 : 34 légers Bell et 51 lourds, ces derniers pouvant transporter de cinq à quinze passagers.

Les hélicoptères étaient mis en œuvre moitié par l'armée de l'air moitié par l'armée de terre.

Les *effectifs* : nous avons pu voir, au cours d'articles précédents, combien ce problème pesait lourd sur la conduite des opérations.

A partir de janvier 1956, un malaise — compréhensible, d'ailleurs — se fit sentir dans certaines unités de tirailleurs. Les désertions augmentèrent avec parfois emport d'armes.

Bref, le moral était mauvais et la discipline s'en ressentait. Les 3e et 7e R.T.A., magnifiques régiments des première et seconde guerres mondiales, ainsi que le 9e régiment de tirailleurs marocains furent dirigés sur des garnisons de France. Trois tabors furent remis à la disposition du Maroc.

Ce retrait de plus de 10 000 hommes fut comblé par l'arrivée de la 5e D.B., de la 7e division mécanique rapide, par quelques isolés venant de France et par les derniers éléments des troupes rapatriées d'Indochine.

La valeur des cadres

Tout cela était nettement insuffisant ; le gouvernement prit la décision de donner satisfaction aux demandes du gouverneur général et du général Lorillot, commandant la Xe région, et d'envoyer, avant le 31 juillet 1956, un renfort de près de 140 000 hommes en faisant appel aux ressources des trois armées : terre, mer, air, tout en maintenant sous les drapeaux la dernière classe d'active et en rappelant tous les disponibles.

Le renfort fut fractionné en trois.

- *Tranche I*, à base de disponibles de la classe 53/1, comprenant les éléments pour former une division (29e D.I.), 6 régiments d'infanterie, 10 compagnies de l'air, 1 régiment de fusiliers marins ; au total, 29 200 hommes ayant 25 % de cadres de carrière et 5 % de troupe d'active. Arrivée prévue du 28 avril au 20 mai 1956 ;
- *Tranche II*, toujours à base de la classe 53/1, pouvant mettre sur pied 17 bataillons de garde, 48 compagnies de renforcement, des unités de soutien des services, 2 1/2 brigades de l'air ; au total, 30 800 hommes ayant 15 % de cadres de carrière. Arrivée prévue du 10 au 31 mai 1956 ;
- *Tranche III*, à base de la classe 53/2, pouvant mettre sur pied 3 divisions (9e, 10e, 20e B), 1 renfort parachutiste, 13 bataillons de garde, 52 compagnies de renforcement des unités de soutien des services, des cadres officiers et sous-officiers (6 000), 5 1/2 brigades de l'armée de l'air, unités de soutien de l'armée de l'air ; au total, 79 000 hommes ayant 15 % de cadres de carrière. Arrivée prévue s'échelonnant en juin et juillet 1956.

A titre indicatif, la répartition des effectifs entre les trois armées était la suivante :

armée de terre :	113 000 hommes
armée de l'air :	24 000 hommes
armée de mer :	2 000 hommes
total :	139 000 hommes

(Suite page 498)



Le vieux fort de Mers el-Kébir,
qui domine la rade, à la longue histoire militaire, et permet de découvrir les premières maisons de la grande banlieue d'Oran.



J.-P. Laviolette

les effectifs passent de 60 000 hommes en 54 à 400 000 en août 1956


René Bail
Les « képis blancs » s'installent, et quand la légion s'installe, cela veut dire qu'elle construit.


F. Reynaud
Incident de parcours, le Dodge a quitté la piste. Il sera dégagé par la voiture-treuil de dépannage.

(Suite de la page 495)

Quelle était la valeur de ces renforts ?

Pour la tranche I, tous les disponibles affectés à la 29e D.I. et aux 6 régiments d'infanterie avaient accompli leur service légal dans leur arme d'affectation. Il ne s'agissait pour eux que d'une remise en route.

Pour les tranches II et III, les compagnies de renforcement n'avaient aucun cadre d'active et le personnel venait de toutes les armes. Il s'imposait de les mettre à l'instruction pendant cinq à sept semaines pour les rendre utilisables. Leur valeur dépendait de leur encadrement. Or bien des sous-lieutenants, aspirants ou sergents n'avaient reçu leurs galons qu'à la fin de leur service actif et n'avaient pratiquement jamais exercé un commandement de leur grade.

En ce qui concerne les services, le personnel reçu en « vrac » fut l'objet d'un véritable triage afin d'utiliser au maximum les compétences acquises dans leur emploi dans le secteur civil.

Assurer le ravitaillement et l'entretien

En définitive, en comptant toutes les possibilités d'effectifs provenant des trois armes – active, disponibilités, réservistes –, le commandement disposait, après mise sur pied des formations de rappelés, d'environ 230 bataillons d'infanterie (y compris les unités territoriales dont le service n'était pas continu).

La répartition de ces effectifs d'après leur origine était le suivant :

Français de souche	335 000
Légionnaires	20 000
Nord-Africains	20 000
Africains	15 000
	390 000

A ce total il faut ajouter 9 000 gendarmes.

Ordre de bataille (il n'est fait état ci-dessous que des unités « mobiles ») :

Division d'Alger :
27e D.I.A., 20e D.I., 9e D.I. ;
1 bataillon de tirailleurs ;
4 bat. d'infanterie coloniale, dont 2 sénégalais ;
1 bat. de parachutistes ;
3 bat. d'infanterie ;
1 bataillon de choc ;
2 escadrons de l'A.B.C. ;
1 escadron de spahis ;
Division d'Oran ;
12e D.I., 29e D.I., 13e D.I., 5e D.B. ;
1 bat. de tirailleurs ;



1 bat. d'infanterie ;
2 bat. de légion étrangère ;
3 escadrons de blindés ;
1 escadron de spahis ;
Division de Constantine :
2e D.I.M., 14e D.I., 19e D.I., 25e D.A.P. ;
9 bat. de tirailleurs ;
4 bat. de légion ;
3 bat. d'infanterie coloniale, dont 2 sénégalais ;
2 bat. de parachutistes ;
5 bat. d'infanterie ;
1 compagnie portée de légion étrangère ;
1 tabor ;
6 escadrons de l'A.B.C. ;
2 escadrons de spahis ;

En réserve :
7e D.M.R., 10e division de parachutistes.

Cette énumération fait apparaître l'ampleur comme la variété du travail qu'il a fallu entreprendre non seulement pour instruire les troupes aux formes nouvelles du combat, mais pour rassembler les effectifs, les équiper, les habiller et les entretenir.

C'est un lieu commun de dire qu'une armée n'est valable qu'autant que son ravitaillement et son entretien sont assurés correctement. Les moyens de l'Algérie de 1954 correspondaient à un effectif de 60 000 hommes. Pour subvenir à une armée de 400 000 hommes, la « logisti-



Coll. particulière

Les jeeps s'arrêtent, la route est coupée. D'un côté, le djebel, de l'autre, 700 mètres de ravins.



René Bail

L'eau, élément miracle, dans le grand Sud : pour l'armée, ce sera la noria des camions-citernes.



F. Reynaud

A perte de vue, des terres labourées, sous un ciel décoloré par la chaleur, terrible près d'Orléansville.

E.C.A.

que » était à revoir en tenant compte de plusieurs impératifs ou données de base :

1. La dispersion des unités à soutenir en raison de l'étendue du théâtre des opérations, de la forme des combats et du quadrillage en surface ;

2. L'obligation de ne pas alourdir les unités tout en leur donnant des moyens de vivre sans toutefois disperser les services ;

3. L'insuffisance initiale des moyens :

a) nombre limité des unités de service ;

b) déficit de certains matériels ;

c) pauvreté de l'infrastructure ;

d) faiblesse des ressources locales, en matériel et main-d'œuvre spécialisée ;

e) médiocrité des voies de communication, voies ferrées et routes.

Il n'est pas question de rentrer dans les détails d'une organisation qui a pris du temps et qui a coûté fort cher ; notre propos est de faire sentir par quelques exemples tous les problèmes qui se posaient au commandement responsable des opérations.

Les engins blindés légers étaient les seuls à pouvoir être utilisés à peu près sur tout le territoire algérien. L'automitrailleuse – AMM 8 – répondait d'une manière satisfaisante aux formes du combat. Les stocks étaient épuisés en France, l'achat en fut décidé sur les surplus U.S. 300 de ces engins furent livrés en 1956.

Les scout-cars n'existant plus, ils furent remplacés par les half-tracks sur chenilles. Pour maintenir les véhicules en état de marche malgré l'usure des trains de roulement, une véritable chaîne de réparation de chenilles fut créée.

2 000 citernes

Pour la cavalerie à cheval, l'achat de 2 500 chevaux et de 2 000 mulets posa des problèmes de harnachement, de sellerie et de ferrure. Il fallut former des



E.C.A.

LES DIFFICULTÉS DE LA GUERRE SUBVERSIVE POUR LES MILITAIRES

En cette fin de l'année 1955, la rébellion a un an. Elle s'est inexorablement étendue. Les effectifs militaires ont plus que doublé, sans obtenir semble-t-il des résultats notables. Comment expliquer cette inefficacité apparente ?

La réalité n'est pas aussi noire. La présence de l'armée a permis de maintenir l'activité des « hors-la-loi » (c'est l'appellation de l'époque – « HLL » dans les comptes rendus) dans d'étroites limites. Si l'armée n'avait pas été là, l'extension de la révolte eût été plus grande, les destructions eussent été beaucoup plus importantes. L'armée, par sa présence, par son activité, a joué un rôle de protection des personnes et des biens qui a permis de maintenir dans le pays une vie presque normale. Mais, en fait, nulle part elle n'a réussi à détruire complètement l'organisation adverse.

Cette situation ne surprend pas ceux des militaires qui ont combattu en Indochine. Ils savent déjà que l'armée, conçue, organisée et instruite pour le combat ouvert, est fort mal équipée pour lutter contre la guerre subversive, dont l'action souterraine relève de la police, dont la propagande relève de la politique et dont les rares actions militaires, à base d'embuscades et de surprise, s'apparentent plus à l'assassinat qu'au combat. L'armée doit être partout pour protéger tout, faire preuve d'une vigilance sans défaut sous peine de voir l'adversaire mettre à profit le moindre moment d'inattention. C'est un rôle ingrat et difficile.

Mais surtout, depuis Mao Tsé Toung, tout le monde sait que l'engin de la guerre subversive est le contrôle de la population. Pour cette action nécessaire, l'armée, à cette époque, est presque complètement désarmée. Elle stationne dans le pays, mais elle n'a aucun des pouvoirs de la hiérarchie civile, souvent, d'ailleurs, très composite et lointaine. Les unités militaires qui sont au contact des réalités constatent souvent des abus, des insuffisances. Mais elles n'ont aucun moyen d'y remédier, ce qui serait le meilleur moyen d'acquérir la confiance de la population. Au contraire, celle-ci, par crainte des représailles des « hors-la-loi », se réfugie dans le mutisme. Personne n'ose renseigner et les renseignements obtenus par les rares prisonniers sont faux ou vieillis. Il en est de même de ceux qui parviennent par les échelons supérieurs, en provenance de la police. Il y a des « hors-la-loi » – très peu – mais on ne sait pas où exactement. Or le pays est grand, difficile. Les procédés classiques, patrouilles et ratissages, voire vastes bouclages, tombent le plus souvent dans le vide, au prix de grandes fatigues, de pertes de prestige, et même d'épreuves inutiles et maladroites pour la population. Dans ce jeu « au gendarme et au voleur », l'avantage est pour le voleur, léger, fluide, sur un terrain qu'il connaît, aidé par mille complicités.

Fait-on des prisonniers, ceux-ci doivent être remis à la gendarmerie qui les défère à la justice. Celle-ci, à cause des lois de la métropole appliquées à l'Algérie et malgré l'état d'urgence, est pratiquement impuissante à sanctionner, sauf dans des cas exceptionnels où la preuve juridique peut être apportée. Cette situation décourage les bonnes volontés.

Malgré toutes ces difficultés, l'armée cherche à jouer son rôle de son mieux. Au contact direct des populations, elle sent l'immense tâche qui pourrait être accomplie pour combattre le chômage, remédier aux injustices, développer l'économie, susciter des bonnes volontés. Mais ce n'est pas son affaire – pas encore. Le plus souvent, des initiatives sont prises plus ou moins en accord avec l'administration civile. Mais quelle ligne politique faut-il suivre ? Les discours officiels se suivent et se contredisent. Faut-il prôner l'intégration et l'Algérie française, qui entraîneraient la fusion des deux collèges électoraux, ce dont beaucoup de Français ne veulent pas ? Faut-il parler de fédéralisme, qui est contraire à la fiction de l'Algérie territoire français ? Quelle propagande faire ?

Bien plus, à cette époque, il y a de nombreux députés algériens à la Chambre. Certains sont complices ou sympathisants des « hors-la-loi ». Ils dénoncent à la tribune les « excès » de l'armée française, et une partie de la Chambre s'émeut et les appuie. Les demandes d'explications parviennent dans le bled et les commandants d'unité découvrent la nécessité d'agir avec plus de prudence.

Général BEAUFRE



René Bail

Il faudra attendre 1956 et la décision du gouvernement de faire d'abord la guerre pour voir apparaître en nombre les hélicoptères dans le ciel d'Algérie. Leurs missions (transport, observation, évacuations, etc.) ne se compteront plus.

maréchaux-ferrants, fabriquer selles et bâts alors que les ateliers militaires et le secteur privé avaient licencié ou reconverti le personnel spécialisé seul capable de cette fabrication particulière.

Armement, transmissions

Les unités furent dotées de fusils à lunette et d'engins éclairants. Des dispositifs de tir à l'infrarouge furent installés notamment dans les zones frontières. La dotation en pistolets mitrailleurs – P.M. MAT 49 – fut augmentée. La diffusion du poste radio SCR 500 fut étendue au maximum en raison à la fois de sa robustesse et de la nécessité de fournir aux petits détachements un moyen sûr de liaison.

Véhicules automobiles

Malgré le déficit des dotations, qui, selon les unités, variait de 5 à 20 %, le service du matériel avait à assurer l'entretien, le dépannage, la réparation de 40 000 véhicules. Ce même service a entrepris et mené à bien le blindage de 50 % des P.M.C. et jeeps.

Dans les divisions, les compagnies de réparation furent organisées de manière à pouvoir se fractionner en huit échelons susceptibles d'entreprendre des dépannages et des réparations sur place, évitant aussi les longs remorquages au transport et limitant l'indisponibilité au seul temps de la remise en état.

Services

Tous les services durent être étoffés en personnel. L'appoint des disponibles permit, dans la plupart des cas, de satisfaire aux besoins sinon en spécialistes confirmés, du moins en ouvriers aptes à tenir leurs postes.

L'*intendance* avait créé une chaîne de froid pour le transport et la conservation des denrées alimentaires. Elle dut prendre toutes dispositions pour assurer la fabrication du pain, non seulement pour la troupe, mais pour ravitailler les populations dans les grandes agglomérations en cas de grève ou de sabotage.

L'impérieuse nécessité d'apporter l'eau aux unités en pays semi-désertique obligeait de posséder un parc de 1 500 à 2 000 remorques-citernes. L'armée n'en possédait que quelques dizaines. Par des achats à l'étranger et par location, il fut possible de dépanner les troupes en attendant que la fabrication entreprise en métropole pût satisfaire aux besoins.

Service de santé. Le nombre des hôpitaux, leur équipement, permettaient d'assurer les soins aux blessés et malades. Des détachements légers, bien équipés en moyens sanitaires, appelés « antennes chirurgicales », furent formés pour suivre au plus près les unités et dispenser les soins le plus rapidement possible. Quelques hélicoptères furent affectés spécialement au transport des blessés. Leur nombre, toutefois, ne correspondait pas encore, en 1956, aux nécessités des évacuations urgentes.

Une volonté de création

L'*infrastructure*. L'Algérie était indiscutablement sous-équipée. Si l'infrastructure pouvait satisfaire, avant 1940, aux besoins de l'armée, aucun crédit ne put la revaloriser entre 1941 et 1954 en raison, d'une part, de la guerre 1939-1945, de la remise en état du territoire métropolitain, d'autre part, enfin, des opérations en Indochine.

Toutefois, en moins de deux ans, avec quelques crédits et malgré une main-d'œuvre spécialisée très peu fournie, le potentiel industriel de l'Algérie put s'accroître et permettre d'entreprendre

malgré tout, jusqu'au bout on manquera d'hommes et de matériel


J. Marot

Les quais d'Algérie reprennent une activité du genre de celle qui suivit le débarquement allié, en novembre 1942.


Gesgon

Murs éclatants, plates-bandes ratissées, arbres taillés, fleurs à profusion, et sur tout ça, le drapeau bleu, blanc, rouge : c'est la cour d'honneur de la base d'Hussein-Dey, à l'est d'Alger, commandement de l'armée de l'air.


J. Marot

Le petit avion a peut-être du plomb dans l'aile. On le répare à la hâte, avant de repartir en observation.

sur place des travaux – surtout en matériel automobile – qui n'auraient pu être réalisés auparavant qu'en métropole.

Transports

Une seule grande voie ferrée à écartement normal court d'Oujda à la frontière tunisienne; son tracé est rude, avec pentes accentuées et courbes prononcées; les ouvrages, ponts et tunnels, sont nombreux et la rendent vulnérable aux sabotages. Le gabarit est faible et, par manque de wagons spéciaux surbaissés, certains matériels lourds des blindés et du génie ne peuvent parcourir la ligne de bout en bout.

Le matériel est rare et en mauvais état : 110 locomotives Diesel ou électriques, 400 voitures de voyageurs, 500 wagons de marchandises.

La direction des chemins de fer, malgré son dévouement et sa volonté de satisfaire aux demandes de l'autorité militaire, ne peut mettre à sa disposition que cinq trains militaires tous les trois jours pour 500 kilomètres de parcours. C'est-à-dire qu'il faudrait douze à quinze jours pour transporter une division d'Alger à la frontière marocaine !

Les *grandes routes* sont rares. Une seule grande rocade en très bon état relie le Maroc à la Tunisie par Tlemcen, Oran, Orléansville, Blida, Alger, Sétif, Constantine, avec quelques antennes vers Bône, Philippeville et Tébessa.

La route de corniche est étroite, sinueuse et d'un rendement aléatoire – certains ponts sont à voie unique. Une esquisse de rocade, courant à travers les hauts plateaux, a quelques tronçons en construction. Toutes les autres routes sont étroites, beaucoup, seulement empierrées; des pistes traversent les rivières en utilisant des radiers.

Les pistes sahariennes sont convenablement entretenues, compte tenu du terrain, et sans cesse aménagées par les compagnies sahariennes du génie.

Ces pénétrantes sont : Colomb-Béchar - Tindouf, vers la Mauritanie; Colomb-Béchar - Bidon-V - Gao, vers le Niger; Blida - Laghouat - In-Salah - Tamanrasset (Hoggar occidental); Biskra-Touggourt - Ouargla - Fort-Flatters - Djanet (Hoggar oriental).

Voie aérienne. Les opérations en Algérie ont eu pour effet d'améliorer sensiblement l'infrastructure aérienne, non pas en augmentant le nombre des terrains, mais par accroissement de leur capacité à recevoir plus d'avions et plus d'avions lourds.

Les aérodromes suivants : La Sénia (Oran), Maison-Blanche et Blida (Alger), Telergma, Bône, Philippeville (Constantine), pourraient tous recevoir les avions de transport quadrimoteurs.

Voie maritime. Deux bases ont été revalorisées : Alger et le district portuaire Bône-Philippeville. Elles assurent les quatre-cinquièmes du trafic avec la métropole. Les quais ont reçu un aménagement supplémentaire, des engins de levage furent mis en service, des surfaces couvertes construites.

Voilà très brièvement exposé ce qui a été entrepris et réalisé en matière de logistique de novembre 1954 à novembre 1956. Tout cela représentait un effort considérable et une volonté de création et d'efficacité.

En bref :

- Toutes les unités ont dû subir des transformations de structure ;
- Tous les renforts ont dû recevoir une instruction et un équipement adaptés à la forme de combat : guérilla ou maintien de l'ordre ;
- Toutes les exigences de ravitaillement, d'entretien et de transport ont dû être assurées à un rythme accéléré, quels que soient les moyens, le terrain, le climat ;
- A tout instant, des mesures furent prises pour adapter les moyens à une situation rapidement évolutive, parfois en faisant usage d'expédients.

Quand tout fut perdu

A tous les échelons de l'armée, depuis le général commandant la Xe région et commandant interarmées, les états-majors, les commandants de division, de subdivision, de secteur, les chefs de service, les chefs de corps et la troupe, pour celle-ci, quelles que fussent son arme et son origine, l'effort a été immense, tenace et consenti loyalement avec l'espoir de garder l'Algérie dans un cadre français.

Cela explique, quand tout a été perdu, la déception, l'amertume, voire la révolte de tous ceux qui avaient pourtant mis tant de « cœur à l'ouvrage ». H

Général LENORMAND

LA CROISADE SOLITAIRE DE JACQUES SOUSTELLE

En ce début de janvier 1956, un vent aigu, annonciateur de tempêtes, amoncelle sur Alger des nuages inquiétants.

Le ciel, pour Jacques Soustelle, a les reflets sinistres de l'actualité. La bise néfaste des querelles politiques, de l'incertitude et de l'instabilité qui souffle de métropole n'a jamais tant menacé l'ordre fragile qu'il s'efforce de rétablir depuis un an sur cette terre de misère.

Soustelle est las de prêcher dans le désert : vingt discours, cent articles lui ont permis de préciser le sens du mot « intégration ». Et Paris a feint de ne pas comprendre.

Mille fois, il a posé, sans obtenir de réponse, la question essentielle : où veut-on aller?

Jusqu'ici, grâce à son habileté, il a pu éviter les obstacles que non seulement l'ennemi, mais aussi ses soi-disant amis et ceux-là mêmes qu'il s'efforce de sauver se sont ingéniés à se dresser sur son chemin.

Mais qu'adviendra-t-il après? Lorsqu'il ne sera plus là...

Soustelle sait parfaitement que le nouveau gouvernement qui se constitue laborieusement à Paris ne prolongera pas sa mission au-delà de la fin du mois. Lui-même estime, et il l'a écrit au président du Conseil, que l'Algérie doit être gouvernée et représentée au sein du cabinet par un ministre, qualité qui ne lui est pas offerte et qu'il ne recherche d'ailleurs pas.

L'homme dans la tempête

Pour l'heure, il lui faut encore tenir la barre dans la tempête jusqu'à la venue de son successeur.

Malgré l'expérience des joutes politiques les plus rudes, malgré le flegme acquis à la difficile école de la guerre secrète, même l'âme la mieux trempée ne résiste pas, à la longue, aux haines accumulées et aux calomnies. Les mensonges, les contre-vérités, les perpétuelles remises en cause, finissent par laisser un goût d'amertume. Son esprit réaliste ne s'habitue pas à l'idée de lutter éternellement, tel don Quichotte, contre des moulins à vent. Soustelle n'est pas seulement inquiet. Il est déçu.

Depuis qu'il a posé le pied sur la terre algérienne, l'homme n'a cessé d'être la cible des opposants de tout bord. Les circonstances mêmes de sa nomination l'ont désigné à la vindicte des uns, à la jalousie des autres. Soupçonné d'être un bradeur aux ordres de Mendès-France, il s'est d'abord heurté à l'hostilité des élus d'Algérie, puis à celle de ses anciens collègues, qui voient en lui un protecteur du colonialisme. Tant à Paris qu'à Alger, une campagne sournoise, le visant, a été orchestrée. Jouant sur l'antisémitisme latent des Européens et sur celui des musulmans, certains lui ont décerné la « qualité » de juif de Constantine. Il sera, par la suite, crypto-communiste, fasciste et bien d'autres choses encore.

Holmès-Lebel

Pierre Mendès-France appellera ▶ Jacques Soustelle, pour l'envoyer à Alger. Mais le ministère tomba, et Soustelle attendit.

Aux rancunes mesquines, aux passions politiques, il oppose cette froide indifférence et cette patience qui lui ont valu, en d'autres temps, la confiance et l'admiration du général de Gaulle.

Mais, le 23 mars 1955, Soustelle, une première fois, va frapper sur la table.

Face aux ultras

Dans la lutte âpre qu'il mène en métropole pour obtenir l'approbation de son premier plan économique et social, il se heurte aux « méthodes de marchands de tapis » de l'administration des Finances. « Coût trop élevé », prétend-elle. Par un communiqué sévère, il fait connaître au gouvernement que, si satisfaction ne lui est pas donnée, il considérera sa mission comme sans objet et s'en retournera à son siège parlementaire.

Cette menace de démission, les élus européens seraient ravis qu'il la mît à exécution : au lendemain de la promulgation de la loi sur l'état d'urgence, Soustelle a défini une politique des égards et de la confiance qui lui a aussitôt valu d'être traité de gouverneur des Arabes !



Colette Masson/Holmès-Lebel

Guy Mollet, après Edgar Faure. C'est alors ▶ que Robert Lacoste remplace Soustelle avec le titre de ministre résidant

On dénonce sa carence. On le soupçonne de faire le jeu du séparatisme. Mille rumeurs circulent sur lui, à Alger, illustrées d'anecdotes inventées de toutes pièces.

Au lendemain des élections cantonales, en avril 1955, la presse algérienne le prend violemment à partie : Soustelle est criblé de critiques, de sarcasmes. C'est la première fois que les deux collèges sont représentés à parité dans les conseils généraux. Et les ultras ne manquent pas de s'alarmer. Ils l'accuseront aussi de collusion avec le F.L.N. pour avoir consulté certains chefs de l'U.D.M.A. et des ulémas.

« Bien que la vie politique depuis quinze ans ait augmenté sensiblement l'épaisseur de mon épiderme, dira-t-il à cette époque, je ne peux m'empêcher d'être attristé et choqué par cet acharnement imbécile que montrent chez nous les passions. »

Malgré les multiples embûches, qui retardent les solutions, en dépit de l'action des ultras et sans se soucier des

◀ **Soustelle, le dernier gouverneur de l'Algérie. Son arrivée fut discrète et son départ prit l'allure d'un triomphe romain. Entre-temps, pour Soustelle, un long combat solitaire.**

E.C.A.



Le Bournot/Holmès-Lebel

◀ **Edgar Faure, succédant à Mendès, conservera Soustelle. Mais, très vite, des dissensions profondes les sépareront.**

combinaisons compliquées que ses adversaires, en métropole, commencent à élaborer, Soustelle poursuit sa tâche, qui est la mise en place des forces de pacification sur le terrain et de l'intégration dans les esprits, avec toujours la même étonnante application.

Si bien qu'à l'annonce du renouvellement de sa mission, en juillet 1955, un certain milieu intellectuel lance sur Paris un slogan qui se veut plein d'esprit : Soustelle a fait don de sa personne à l'Algérie...

Le 20 août 1955, le gouverneur général, tant pour les ultras que pour les nationalistes musulmans, sera le bouc émissaire idéal : les uns le rendent responsable des massacres, les autres lui reprochent la rude réaction de l'armée. Un moment, on pourra craindre que la réaction violente des Européens et le traumatisme des populations musulmanes n'entraînent un véritable effondrement de la vie économique et de toutes les structures sociales.

Une fois encore, Soustelle conjurera le danger de l'insurrection généralisée et des représailles sans discrimination...

Bouleversé par le racisme et le fanatisme du F.L.N., Soustelle se sépare des membres « libéraux » de son cabinet. Désormais, il va insensiblement se rapprocher de la population européenne sans cesser toutefois de réclamer au gouvernement l'application des réformes politiques qui s'imposent. Devant ce revirement, la presse de gauche se déchaîne.

Entre deux feux

A cette propagande d'aveugle parti pris coïncide, en Algérie, une agitation politique qui est le fait du Dr Bendjelloul. Élu musulman, condamné par le F.L.N., Bendjelloul, qui espère se dédouaner aux yeux de la rébellion, mène grand tapage à Paris sur les « massacres massifs » de l'armée française.

Quelques jours plus tard, il fait voter à certains de ses collègues la fameuse « motion des 61 », qui condamne la politique d'intégration et affirme que l'immense majorité des populations musulmanes est désormais acquise à l'idée nationale algérienne.

Plongé une nouvelle fois dans une situation inextricable, Soustelle agit avec célérité : il suspend la session de l'Assemblée algérienne du 27 septembre, qui, dans ces conditions, menaçait de mettre le feu aux poudres. Le soir même, il prononce une allocution radiodiffusée, et la tension tombe.

Le gouverneur général vient de remporter un nouveau succès. Mais comme les boxeurs qui livrent de durs combats à trop courte distance, Soustelle laisse apparaître une certaine lassitude. Cette guérilla de clochers et d'influences à laquelle, sans cesse, il fait face commence à laisser des traces.

Le 4 octobre 1955, son ex-collègue du gouvernement Mendès, le pied-noir Jacques Chevallier, lui porte un nouveau coup sous forme d'interview au *Monde :* le maire d'Alger y affirme être fermement opposé à l'intégration.

Trois jours plus tard, Soustelle réplique par une déclaration : « Le problème algérien se pose à Paris, bien plus qu'à Alger. Il appartient maintenant au gouvernement de parvenir à une décision et de s'y tenir. »

C'est une mise en demeure, mais elle restera sans effet.

Edgar Faure, ébranlé par les arguments de Chevallier, soucieux d'apaiser son « aile gauche », se montre hésitant. Quant à l'Assemblée, elle tergiverse et noie le poisson. Soustelle accuse le coup. ▶

cardiaque, il serait peut-être mort, le 21 octobre 55, à Télergma

Il n'a pas obtenu la caution nécessaire à sa politique et n'est pas loin de vouloir démissionner.

En métropole, les campagnes tendancieuses se succèdent. Les intellectuels, ses anciens amis, croient lui porter un coup décisif en publiant une motion incendiaire. Soustelle relève la tête et réplique par une lettre, qui est publiée dans *Combat*.

Le ver dans le fruit

Mais il sent déjà que la partie lui échappe : le danger qui guette son plan de réformes est bien plus le fait de la métropole que des fellaghas d'Algérie.

S'il avait été cardiaque, peut-être serait-il mort, le 21 octobre 1955, à Telergma...

Ce jour-là, Bourgès-Maunoury lui confie, sur le petit aéroport constantinois, qu'il est obligé de rentrer d'urgence à Paris parce qu'Edgar Faure doit poser au conseil la question des élections anticipées. Soustelle n'en croit pas ses oreilles !

Rien de pire ne pouvait arriver ! Une campagne électorale avec son cortège de vociférations et de surenchères, c'était bien le coup fatal dont l'Algérie française ne se relèverait pas !

Autant il croyait possible de préparer les élections à la date normalement prévue (juin 1956), après application des réformes qu'il suggérait, autant il redoutait pareille initiative.

Au bord du « chaos »

Avant même que la dissolution de l'Assemblée nationale soit prononcée, le 2 décembre, les effets de la nouvelle commencent à se manifester.

En premier lieu, les disponibles sont libérés, ce qui porte un coup très dur au dispositif de sécurité.

Dans un deuxième temps, une nuée d'avocats s'abat sur Alger pour faire libérer les détenus politiques.

La campagne électorale, bien entendu, s'est déclenchée dès novembre sur un thème connu : l'Algérie. Lancée à l'assaut du pouvoir, l'opposition fait de la « négociation » son cheval de bataille.

Soustelle, aujourd'hui encore, prétend que la conjoncture électorale entraîna des effets comparables à ceux de la sanglante journée du 20 août, moins spectaculaires mais sûrement plus profonds.

Ce fut, dit-il, la réouverture du cycle



Montmarchais

infernal ; les plaies, qui se cicatrisaient, recommencèrent à suppurer.

Pendant près de deux mois, le gouverneur général va jeter toutes ses forces dans une incroyable bataille pour le renvoi des élections.

Dans son livre *Aimée et souffrante Algérie* (Plon), il raconte :

Par d'innombrables télégrammes, je rendis compte au gouvernement des raisons qui s'opposaient à l'ouverture de la campagne électorale en Algérie. J'allai à Paris pour essayer de persuader Edgar Faure, mais sans succès. Il n'y avait, me disait-on, aucune possibilité juridique d'ajourner les élections en Algérie.

La dissolution de l'Assemblée nationale créa en Algérie une situation qui aurait pu devenir chaotique. En effet, grâce à la vigilance de l'opposition au Parlement, un article de la loi sur l'état d'urgence mettait fin automatiquement à celui-ci en cas de dissolution de l'Assemblée. Ainsi, au lendemain du 2 décembre, je me trouvai à la tête d'un pays soudainement enfiévré, où allait s'ouvrir une campagne susceptible de se transformer en un bain de sang, et, au même instant, les pouvoirs spéciaux indispensables m'étaient retirés !

On brisait entre mes mains les rares instruments dont je disposais pour défendre la sécurité. J'aurais pu, évidemment, démissionner et aller m'occuper, à Lyon, de ma campagne. Mais c'était déserter au milieu du péril.

J'entrepris de faire de mon mieux pour tirer l'Algérie de ce pas difficile.

Étant donné le texte démentiel de la loi sur l'état d'urgence, j'aurais dû, dès le lendemain de la dissolution, annuler toutes les mesures de protection et de contrôle, rétablir au bénéfice des fellaghas la libre circulation dans toutes les zones et remettre immédiatement en liberté 1 500 individus assignés à résidence.

Aucun contrôle n'était plus possible sur la presse, les crimes terroristes revenaient aux tribunaux de droit commun.

Si j'avais appliqué immédiatement toutes ces dispositions, l'Algérie sautait comme une machine infernale.

Quand la loi crée elle-même l'incendie, faut-il laisser brûler la maison ? Tant pis pour la loi, pensai-je, sauvons plutôt la maison et les vies humaines !

Mais cela n'était pas facile. Les hauts fonctionnaires, convaincus qu'il fallait à tout prix éviter le chaos sanglant, n'en étaient pas moins tenus par le respect de la légalité.

A la suite de mes cris d'alarme, le gouvernement prit un décret ambigu dont la circulaire d'application n'était pas de nature à nous éclairer. Je demandai un décret plus explicite, mais ce fut en vain. Le texte qu'on nous envoya ne nous donnait aucun ordre, aucune instruction positive. Les préfets et moi savions qu'on pourrait parfaitement, surtout si des adversaires de l'Algérie française prenaient le pouvoir

◀ **Proche de Telergma, l'aérodrome de Constantine, malgré les opérations, un aspect de l'immuable vie quotidienne.**

Telergma est ▶ située à une quarantaine de kilomètres de Constantine. Longtemps, la route y fut peu sûre et le pont souvent coupé.

Telergma, c'est aussi un marché, le souk, offrant, à même le sol, les fruits de la région et des monticules de dattes séchées et de jujubes. ▼

Chapellon



Montmarchais

après les élections, nous taxer d'arbitraire, nous accuser d'actes illégaux et de séquestration.

Je décidai d'en assumer personnellement la responsabilité. Et c'est dans ces conditions, en dépit de la loi et n'ayant à ma disposition que des textes fragiles et discutables, que j'eus à sauver l'Algérie de l'anarchie...

Et nous voici à l'aube de cette année 1956 où percent déjà les signes avant-coureurs de la grande tempête de février. Soustelle a fait une étonnante constatation sur lui-même : il s'est épris de l'Algérie. Il se battra désormais pour elle.

Le 7 janvier, il adresse à Edgar Faure un mémoire dans lequel il précise à l'intention du futur gouvernement ses conclusions sur le plan politique, définissant les grandes lignes et les étapes d'un plan d'intégration conforme aux réalités algériennes et à l'intérêt national.

Deux jours plus tard, il découvre, avec stupéfaction, l'essentiel de son plan, destiné à servir de base de discussion au niveau gouvernemental, largement diffusé dans la presse. Mais amputé et déformé de telle sorte qu'il déchaîne un tollé dont, une fois de plus, sa politique et les réformes qu'il préconise font les frais.

Avec une persévérance diabolique, la plupart des journaux métropolitains préparent l'opinion à l'idée de la négociation avec les « interlocuteurs valables » du F.L.N.

En temps normal, Soustelle aurait démissionné. Les escarmouches politiques sapent le travail qu'il mène d'arrache-pied sur le terrain. Sans arrêt, il doit refaire ce qu'il a déjà fait et que ses adversaires s'emploient à défaire. Le 12 janvier, au micro de Radio-Alger, il réaffirme sa foi en une France « de Dunkerque à Tamanrasset ».

Mais déjà dans la Ville blanche, les rumeurs les plus alarmistes circulent sur la succession de Jacques Soustelle.

Le 19 janvier, à Paris, le gouverneur général rencontre Guy Mollet, chargé de constituer le nouveau ministère, et lui dépeint, comme il a fait la veille pour Robert Lacoste, la situation explosive créée en Algérie par les remous de la politique métropolitaine.

De la déception à l'espoir

Mollet écoute avec une pointe de scepticisme... avant de lui confier qu'il ne croit pas trop à la valeur et à l'exactitude de ses informations algériennes ! Rentré à Alger, Soustelle aura encore à faire face aux multiples délégations venues le voir pour protester contre la désignation de Catroux et les intentions qu'on lui prête. Certains lui demandent de rester. Mais Soustelle, soucieux de légalité, refuse de franchir le Rubicon.

C'est profondément déconfit par l'inanité des efforts qu'il n'a cessé de déployer tout au long de son mandat pour faire triompher la pacification et l'idée de l'intégration qu'il fera ses valises, au soir du 1er février 1956.

Mais il y aura la mémorable matinée du départ. L'adieu de la ville d'Alger, grandiose, bouleversant, qui le paiera de ses déceptions et de ses peines... pour le replonger, quelques mois plus tard, dans de plus grandes encore. **H**

Jean TAOUSSON

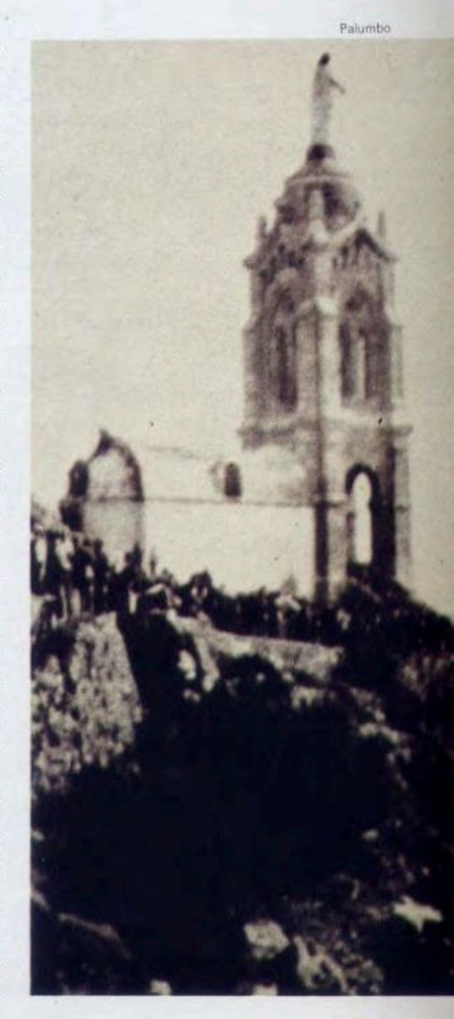


ORANIE : ANDALOUSIE FRANÇAISE

PARCE que né à Mondovi, près de Bône, Albert Camus a pu affirmer, dans *la Peste,* qu'Oran est une cité laide : « A première vue, c'est une ville ordinaire et rien de plus qu'une préfecture française de la côte algérienne. » Mais ayant épousé une Oranaise, il a pu tempérer cette sévérité par un jugement plus nuancé sur cette « cité sans pittoresque, sans végétation et sans âme [...] qui s'est greffée sur un paysage sans égal, au milieu d'un plateau nu, entouré de collines lumineuses, devant une baie au dessin parfait. On peut seulement regretter qu'elle ait été construite en tournant le dos à cette baie et que, partant, il soit impossible d'apercevoir la

Oran, la cité la plus vivante d'Algérie. La seule où le nombre des Européens excédait celui des Arabes. Une ville que Camus, Grenier, Fréminville ont chantée dans des styles différents. Au-dessus d'Oran *(à gauche)*, Notre-Dame de Santa Cruz, qui, du haut de sa colline, veille sur la ville, le port et le rivage. En 1849, les Oranais se plaignant d'une sécheresse alarmante accompagnée de choléra, le général Pélissier lança, dans un langage pour le moins abrupt : « F...ez-leur une Vierge là-haut et qu'elle fasse tomber de l'eau ! » Il montrait la colline de Santa Cruz. On y monta la Vierge, à genoux. Le lendemain, la pluie tomba. Depuis, Notre-Dame de Santa Cruz fut à Oran ce que Notre-Dame d'Afrique était à Alger : la patronne. On l'a rapatriée à Courbessac dans le Gard.

Palumbo



Palumbo

mer, qu'il faut toujours aller chercher ».

Le seul pied-noir prix Nobel de littérature dit aussi dans le préambule de *la Peste*, qu'il écrivit après le second conflit mondial : « Une manière commode de faire la connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime et comment on y meurt. Dans notre petite ville – est-ce l'effet du climat? – tout cela se fait ensemble, du même air frénétique et absent. Mais ce qui est original, c'est la difficulté qu'on peut y trouver à mourir ! »

« F...-leur une Vierge là-haut, et qu'elle fasse tomber de l'eau ! »

Telle est la réplique que ce vieux



J. Rozelec

"vierge de Santa-Cruz, faites tomber l'eau du Seigneur sur Oran!"

baroudeur de général Pélissier, commandant la garnison d'Oran en 1849, donna à son chef d'état-major venu lui apporter une supplique de la population, alarmée par une longue période de sécheresse accompagnée d'une épidémie de choléra (ce n'était pas encore *la Peste...*).

Les musulmans disaient avec les juifs et les chrétiens : « Seule une forte pluie peut nous débarrasser de cette maladie. » Dans le « Village nègre », résidence des anciens esclaves soudanais, dahoméens et guinéens, un taureau noir avait été sacrifié dans le tintamarre agaçant des castagnettes et le tam-tam assourdissant des tambourins. Mais le ciel restait obstinément clair, d'un bleu de lessive. C'est alors que les Espagnols proposèrent de monter nu-pieds, sur les genoux pour les plus courageux, jusqu'au château fort que le marquis de Santa Cruz, l'un des officiers du cardinal Jiménez de Cisneros, avait fait bâtir au XVIe siècle, le jour de la Sainte-Croix, tout au sommet du djebel Murdjajo.

L' « armada du désespoir »

Avec la bénédiction bourrue du général Pélissier, les pèlerins escaladèrent les flancs arides de la colline dominant le petit port de la Calère, portant sur leurs robustes épaules une statue de la Vierge qui fut déposée au pied du fort, à l'endroit où un promontoire rocheux permet d'embrasser un magnifique panorama, allant du djebel Santon et de la rade de Mers el-Kébir, à l'ouest, jusqu'au cap Roux et à la montagne des Lions, à l'est. Des cierges brûlèrent par centaines, des prières furent dites à l'intention de Notre-Dame de Santa Cruz. Le lendemain, la pluie tomba.

Telle est la légende qui est à l'origine de la patronne des Oranais, qui lui dédièrent une chapelle, puis une basilique, qui n'était pas encore terminée à l'exode. Repliés dans l' « hexagone », ils n'eurent qu'une pensée : faire revenir leur protectrice auprès d'eux. Et tandis que le monument aux morts d'Oran était transféré à Lyon, Notre-Dame de Santa Cruz recevait l'hospitalité dans l'humble église de Courbessac, près de Nîmes.

Lorsque l' « armada du désespoir » débarqua, en 1962, sur les quais de Marseille et de Port-Vendres, ces lamentables cargaisons humaines où les matelas mal ficelés côtoyaient les cages à canaris, les rapatriés eurent du mal à se faire connaître et comprendre.

Les Oraniens de Tlemcen, Mostaganem, Mascara, Sidi-Bel-Abbès ou Relizane étaient pour la plupart des descendants d'émigrés espagnols (Levantins ou Andalous) qui, au milieu du siècle dernier, avaient fui la misère de leur pays. Leurs grands-pères étaient arrivés à bord de balancelles transportant des cargaisons de gargoulettes. Sur la blouse noire des paysans alicantins, ils transportaient, au bout d'une canne, un balluchon qui constituait tout le patrimoine familial.

Dans la cour des écoles, ceux dont le nom avait une consonance ibérique étaient des « escargots », parce que leurs grands-parents étaient venus en Algérie « transportant leur maison sur le dos ». Les Lévy ou les Cohen étaient des « piments », car la « frita », mets à base de poivrons doux, constituait pour eux une nourriture de base. Les musulmans, qui portaient tous, à l'époque, la chéchia ou le fez, étaient, à cause de la forme et de la couleur de leur coiffure, des « fromages de Hollande », des « bouteilles cachetées » ou des « melons ». Les Durand et les Dubois, fraîchement arrivés de la mère patrie, si loin alors puisqu'il fallait quarante heures de bateau pour y parvenir, étaient des « Francaouis ».


Alain Bétry

◀ Dimanche ensoleillé, fanfare, képis, cyclisme. Le capitaine félicite le champion. Sous le regard débonnaire de la police. C'était jadis.


J. Rozelec

Les Oranais ▶ étaient fiers de leur parc municipal – Sananès – en songeant à ce qu'étaient ces terrains, marais et broussailles, avant eux.

◀ Un marché arabe, à Oran. Ces dames sont assises en rond, dans leur voile. Elles papotent. Il arrive que certaines ne se soient pas vues depuis des années.


Palumbo

◀ De style néo-byzantin, la cathédrale du Sacré-Cœur, à Oran, fut ouverte au culte en 1913 et consacrée en 1930. Elle est décorée de mosaïques.


Simonet

Le terme « pato » est né plus tard. Un *pato*, en espagnol, c'est un canard. Et les braves paysans limousins ou jurassiens que la France envoyait servir au 2e régiment de zouaves, à Oran, ou au 2e chasseurs d'Afrique, à Mascara, avaient souvent la démarche chaloupée de ce palmipède.

Les gens nés dans le pays n'étaient pas encore des « pieds-noirs ». Ils s'étaient attribué un autre vocable pour se distinguer des nouveaux débarqués : « margaillons »; le margaillon, en jargon pataouète, c'est le palmier nain qui pousse un peu partout, peut vivre des mois sans eau et ne se laisse arracher qu'avec difficulté. Il était pour tous un symbole d'endurance et de résistance. Les Israéliens n'ont pas fait autre chose en donnant aux jeunes, nés dans le pays, le nom de « sabra » (cactus), qui a les mêmes qualités et aussi les mêmes défauts, puisque armé de piquants, que le margaillon.

Tous ces surnoms ne devenaient péjoratifs qu'au cours d'une discussion ou d'un match de football – ce qui revenait au même. Mais la plupart du temps, le « sale escargot », le « sale piment » ou le « sale melon » allaient boire ensemble l'anisette de l'amitié retrouvée. Comment vivait cette population, avant qu'un bain de sang eût fait oublier aux trois communautés qu'elles avaient eu le temps de « s'aimer sans le savoir » ?

A Oran, en 1832, Pujol, commissaire du roi Louis-Philippe, avait recensé 3 800 habitants, dont 750 Européens (Français, Espagnols et Italiens), 250 musulmans et 2 800 israélites. A cette époque, les Espagnols, cultivateurs pour la plupart, vivaient dans le quartier de la Calère accroché aux flancs de Santa Cruz et tout au long du ravin Raz-el-Aïn, où ils produisaient des primeurs réputées.

leurs grands-parents arrivèrent d'Espagne "la maison sur le dos, comme des escargots"



◀ Quand il ne pleut pas, à Oran, on ne se contente pas de prier Notre-Dame de Santa Cruz. Dans les ruelles chaudes des quartiers arabes, le taureau sort, avec son nègre et les cymbales.

Palumbo



Bomo-Plage, sur ▶ la corniche oranaise, avec les extraordinaires dunes de sable roux et le bleu intense de la mer : « Un sol nu et dévasté, que la lumière inonde et transfigure à chaque heure. »

Les israélites se groupaient dans la rue des Juifs, sur le plateau ouest de Karguentah, et les Arabes, au sud de ce même plateau, dans ce qui est resté longtemps le « Village nègre », avant de devenir la « Ville nouvelle ».

A la veille de la première guerre mondiale, au cours de laquelle Français, étrangers naturalisés, juifs devenus français par le décret Crémieux et musulmans ont largement payé l'impôt du sang, Oran avait dépassé 100 000 âmes et comptait 60 000 Français dont 10 000 israélites, 25 000 Européens étrangers et 17 000 musulmans. En 1961, les statistiques donnaient en gros 400 000 habitants, dont 220 000 Européens et 180 000 musulmans. Oran était la première ville où la population européenne dépassât en nombre la population musulmane.

Ces chiffres expliquent cette particulière manière de vivre qui favorisait les habitudes. Les mariages avaient brassé les descendants des communautés originelles métropolitaine, ibérique et italienne; venaient s'y ajouter quelques gouttes de sang grec ou maltais. Les légionnaires démobilisés à Sidi-Bel-Abbès se fixèrent volontiers dans le pays. Il y eut quelques mariages entre chrétiens et israélites, très peu entre Européens et musulmans, pas du tout entre musulmans et juifs. Racisme ? Non, mais certainement incompatibilité de règles religieuses et de mœurs, la monogamie des uns étant inconciliable avec la polygamie des autres.

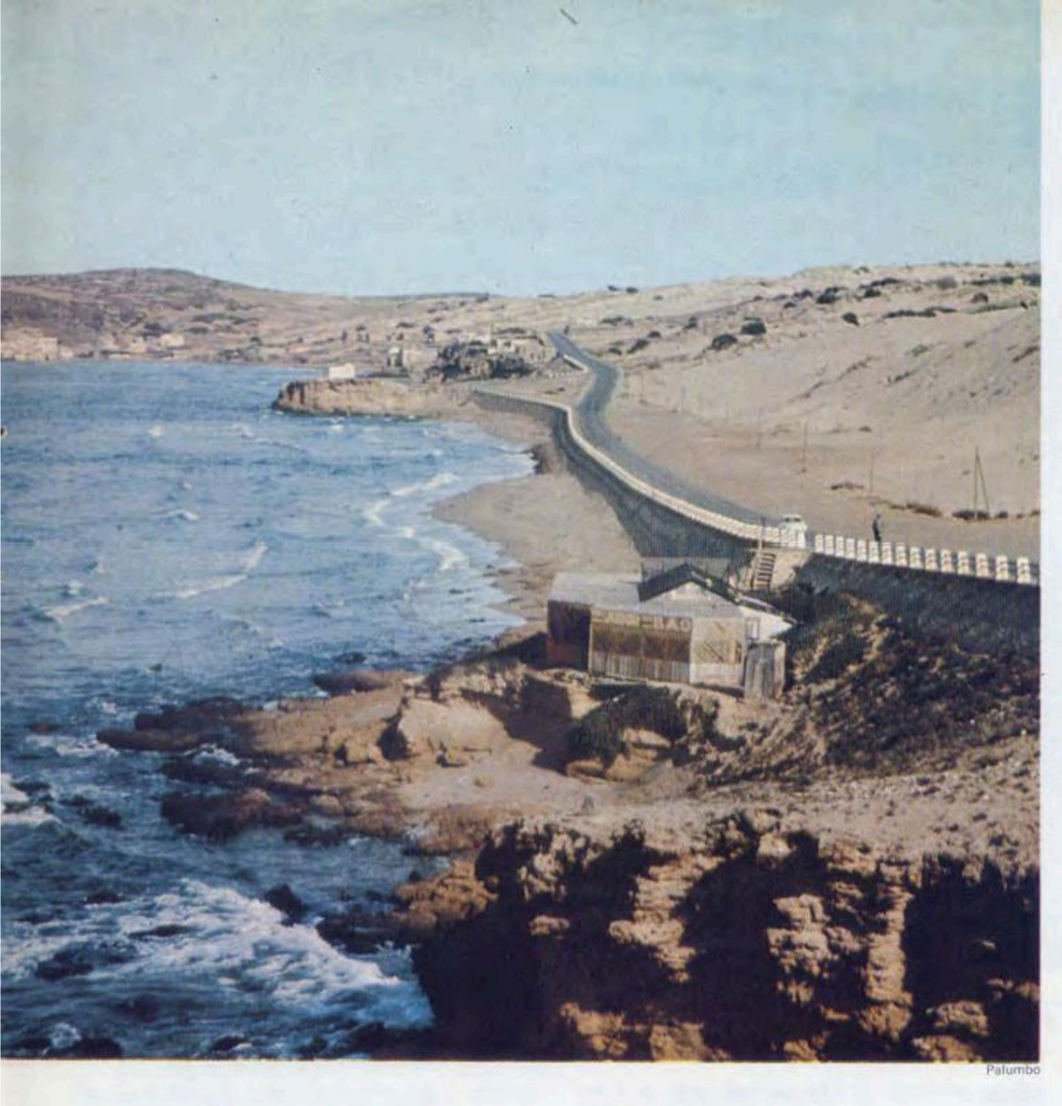
La proximité de l'Espagne (par temps très clair, de la côte de Bel-Horizon, qui domine la rade de Mers el-Kébir du haut de ses 511 mètres, il était possible d'apercevoir à l'horizon le sommet de la cordillère du cap de Gata), une occupation de trois siècles par les armées espagnoles, avaient donné aux Oranais un caractère qui leur faisait dire, parlant des Algérois, que ces derniers étaient les Lyonnais de l'Algérie – du moins les bourgeois de la rue d'Isly. Autant les Algérois se montraient réticents à accepter un étranger, autant les Oranais avaient le sens ibérique de l'hospitalité. A 8 heures du soir, Alger était une ville morte et l'on pouvait compter sur les doigts de la main les brasseries ouvertes tardivement. Oran, au contraire, vivait dans la rue jusque tard dans la nuit.

Oran avait ses arènes où se déroulaient des corridas fameuses; elle avait ses « ferias », ses pétarades, ses corsos fleuris et un carnaval célèbre dans toute l'Afrique du Nord, où les rues appartenaient pendant trois jours entiers aux travestis et aux chars.

Dans les vieux quartiers de la Marine,

Palumbo




Palumbo

descendre des plaques de tôle sur lesquelles ils avaient fait cuire une purée de farine de pois chiches, leur maigre pitance tout au long de l'année; cette espèce de flan de prisonnier devait se manger très chaud, car il durcissait en se refroidissant. On l'appelait la « calentica » (de *caliente*, chaud, en espagnol), et de nos jours encore, dans l'Algérie devenue algérienne, la « calentica », vendue par des marchands ambulants, est souvent le plat du pauvre. Précisons que les Algérois, après avoir déjà transformé la « mona » en « mouna », avaient fait de la « calentica », la « calentita », d'ailleurs plus conforme à l'origine espagnole.

Fastueuse baie de Canastel

Le jeudi de l'Ascension donnait l'occasion d'aller honorer la Vierge qui chassa le choléra d'Oran. Dès 3 heures du matin, les plus courageux, sac au dos et souvent le plus jeune de la famille sur les épaules, ont pris la route de la colline de Santa Cruz. Après trois heures d'une marche rendue difficile par les aiguilles glissantes des pins de la forêt des Planteurs et les cailloux schisteux du djebel Murdjajo, les pèlerins ont atteint la plate-forme de la basilique.

Chacun alors s'empresse d'allumer des cierges promis d'un bout à l'autre de l'année pour la réalisation de tel ou tel vœu. La stéarine fondue coule bien vite en stalactites sur les rochers et des milliers de lumières scintillent dans la nuit.

Vers 5 heures, le soleil apparaît à l'autre bout de la baie de Canastel, allumant des lueurs ocre et pourpres sur les falaises de grès et de calcaire du cap Roux. Au bas de la colline, tout le quartier de la Marine, de la place de la Perle au vieux port, grouille et de cette multitude impatiente monte un brouhaha qui tisse une toile de fond sonore à la première messe chantée en présence de l'évêque d'Oran. Vers midi, aux prières succèdent les chants joyeux et profanes d'une jeunesse frémissante qui réglera bien vite son compte à l'*arroz con pollo* avant de se livrer aux joies de la danse. De ce spectacle haut en couleur, picaresque, fait de rites religieux et païens à la gloire de l'été qui approche, il en résultera, le soir, une joyeuse lassitude dont on parlera longtemps dans les *patios de angustias*.

La « mona », l'Ascension, étaient des fêtes célébrées par les catholiques. Il y avait aussi la *Noche Buena*, réveillon de Noël sans la neige avec des concerts de zambomba (tambour que l'on fait vibrer

à la saison chaude, si les chaussées et les magasins étaient déserts aux longues heures de la méridienne, les chaises occupaient les trottoirs dès la tombée de la nuit. On allait prendre le frais sur les falaises du Front de mer bordées de palmiers. Mais c'est à Pâques et à l'Ascension que la « fiesta » prenait tout son sens.

La « mona » (les Algérois disaient la « mouna ») était surtout la fête du printemps et l'exode des citadins vers les rares coins de verdure des environs : la Source-Noiseux pour les piétons, les pinèdes de Canastel, de la Montagne-des-Lions, ou M'Sila pour les motorisés. Pour les chrétiens, ce n'était pas encore le jour d'honorer Notre-Dame de Santa Cruz, mais celui de la Vierge de Misserghin. Là, tout au bout d'un ravin embaumé par les fragrances des agrumes en fleurs, s'ouvre une grotte, reproduction de celle de Lourdes, avec ses béquilles, ses corsets orthopédiques et d'autres offrandes de miraculés reconnaissants.

Le plat du jour était soit le riz à l'espagnole (on ne connaissait pas encore la « paella », mais les Algérois de Bab-el-Oued disaient la « casuela » – la casserole), soit le « gazpacho », épais et succulent ragoût de porc, de gibier et de volaille, servi sur une immense fougasse ou « coca ». C'est au dessert qu'apparaissait l'événement tant attendu, la « mona », pâtisserie briochée surmontée d'œufs coloriés.

L'origine de cette « mona » est peu connue : au XVIe siècle, les rois d'Espagne envoyaient dans leurs *presidios* africains (Ceuta, Melilla, Oran, etc.) ceux de leurs courtisans qui s'étaient rendus indésirables à l'Escurial. Ces *presidios*, ou places fortes, avaient leurs bastilles et celle d'Oran se trouvait sur un *peñon* à cheval sur la rade de Mers el-Kébir. Parce que les singes (*monos*, en espagnol) y étaient aussi nombreux qu'à Gibraltar, cette roche et la forteresse qui s'y dressait portaient le nom de la Mona (1).

Une seule fois l'an, le dimanche de Pâques, après la communion, les déportés avaient le droit d'apercevoir leurs familles, qui résidaient tout près de là, dans le quartier de la Blanca, en bordure de l'enceinte de la Casbah. Les parents se réunissaient au pied des murs et faisaient passer aux « pensionnaires », au bout de longues perches, un gros gâteau préparé pour la circonstance et que, depuis, on continue à appeler la « mona ».

En échange, les embastillés faisaient

(1) Jusqu'en 1962, le fort Lamoune fut le siège de l'Amirauté.

◀ **Ici vivaient des chrétiens oranais. C'était leur maison, leur foyer. La plupart des maisons d'Oran furent, au lendemain de l'indépendance, rapidement occupées par des mal-logés.**

Oran, le port de ▶ plaisance. Jean Grenier écrivait d'Oran : « Cette tache de monnaies blanches, au hasard, c'est Oran. Cette tache d'encre violette, c'est la Méditerranée. Cette poussière d'or sur un miroir d'argent, c'est le sel de la plaine à travers le soleil... » C'est comme un espace qui s'ouvre de plus en plus large devant nous.


R. Vauker

amer exil du peuple d' Oranie dispersé au vent de l'histoire, jeunes et vieux, sur trois continents

au moyen d'une tige d'osier mouillée que l'on frotte avec la paume de la main) et qui se terminait invariablement, au lieu d'une gratinée à l'oignon, par la consommation des *tallos* (gros beignets en serpentin). Mais, à l'automne, les israélites célébraient le « Yom Kipour » (jour du Grand Pardon), qui voyait la plupart des magasins de la ville fermer leurs portes. Quant à la Pâque des juifs, elle était marquée par la distribution aux amis de ces galettes de pain azyme qui, malgré leur fadeur, faisaient les délices des enfants.

Les musulmans – on disait à tort les Arabes – avaient aussi leurs fêtes religieuses : le Mouloud, qui faisait parler la poudre dans les vieux tromblons, l'Aïd-el-Kébir et l'Aïd-es-Seghir, la grande et la petite fête qui font suite au jeûne du ramadan. On voyait alors les fatmas et les moukères employées comme femmes de ménage venir chez leurs patrons européens les bras chargés de pâtisseries au miel et aux amandes, tandis que leurs « mouchachous », revêtus d'habits neufs brillant de toutes leurs paillettes et de leur passementerie d'or et d'argent, parcouraient les rues de la ville sur des calèches démodées en poussant de joyeux you-you.

Mais ces heures de joie ne doivent pas faire oublier le labeur de plusieurs générations qui ont pétri de leurs larmes, de leur sueur et de leur sang un morceau du territoire français sur cette rive de la Méditerranée.

Il faut se replacer dans le contexte géographique et démographique de l'ancienne Oranie pour comprendre les exilés amers que l'on a vus débarquer en Provence ou ailleurs, là où le vent de l'Histoire les avait dispersés à son humeur, sans les avoir préalablement préparés à l'exode. Cette tragique « diaspora » a parsemé sur trois continents des jeunes et des vieux, du Canada à l'Argentine, d'Espagne en Israël, de Perpignan à Dunkerque, qui ont su prouver que le sang des pionniers qui coulait dans leurs veines et le courage qui ne leur fit jamais défaut, aussi bien sur la Marne qu'au passage du Rhin et du Danube, ne s'étaient pas appauvris mais bonifiés.

Le sang versé

Comme les Auvergnats, les Provençaux, les Savoyards, les Oranais avaient leur patois, leur « pataouète » à la Cagayous. Étaient-ils moins français qu'eux ? Bien avant de flotter sur Nice et sur la Savoie, le drapeau français n'avait-il pas été l'emblème national de Marnia à La Calle ?

Et méritaient-ils que l'on dît d'eux ce qu'exprimait un jour, dans le métro, un brave gars de Ménilmontant en parlant des pieds-noirs :

– Ces gonzes-là, c'est pas des Français ; quand y jactent t'entraves que pouic !...

Pas Français ! Savait-il, ce petit Parisien, le prix que ces nouveaux immigrants avaient payé pour devenir « français plus par le sang versé que par le sang reçu » ?

De 1914 à 1918, l'Algérie avait envoyé sur les fronts d'Europe et d'Orient 115 000 soldats, sous-officiers et officiers européens sur les 155 000 hommes qu'elle avait mobilisés. 22 000 d'entre eux devaient y laisser leur vie. Sur les 173 000 musulmans envoyés sur les mêmes théâtres d'opérations, 25 000 donnèrent leur vie pour la France.

En 1939, deux divisions nord-africaines, la 84ᵉ et la 85ᵉ D.I.N.A. furent envoyées sur le front français avec les éléments d'une troisième, la 82ᵉ D.I.N.A. Au 1ᵉʳ juin 1940, 160 régiments, groupes ou bataillons originaires d'A.F.N. étaient engagés dans la bataille contre la percée des blindés allemands.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord, en novembre 1942, ce sont au total 173 500 pieds-noirs et musulmans qui furent rappelés sous les drapeaux ou s'engagèrent pour la durée de la guerre, ce qui représentait 16,40 % de la population européenne et 1,58 % de la population musulmane.

Pour les débarquements en Provence et en Normandie, la Iʳᵉ armée française du général de Lattre de Tassigny et la 2ᵉ division blindée du général Leclerc disposaient de 400 000 hommes recrutés en majeure partie dans les territoires d'Afrique du Nord et d'outre-mer. H

Léo PALACIO

CHRONOLOGIE Décembre 1955

FRANCE

2 : Edgar Faure est exclu du parti radical.
12 : ajournement des élections en Algérie.
13 : ouverture de la campagne pour les élections législatives.
Réunion des ministres du Conseil de l'Europe à Paris.
14 : réunion du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale à Paris (problème de l'Euratom, etc.).
15 : ouverture de la session du Conseil atlantique.
26 : déclaration d'Edgar Faure : « En aucun cas la France ne doit se séparer de l'Algérie, à laquelle il faut une charte institutionnelle au sein de la communauté française. »
Déclaration de Mendès-France : « Notre but est de sauver la présence française en Afrique. »

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

1-4 : congrès de l'Istiqlal à Rabat.
2 : évacuation de deux postes français au Fezzan.
3 : accord anglo-égyptien sur le Soudan.
12 : raid israélien contre la Syrie.
16 : soixante et un élus musulmans d'Algérie dénoncent « le caractère atroce de la répression ».
18 : nouveau gouvernement Nouri-es-Saïd en Irak.
19 : dissolution du parlement jordanien.
Proclamation de la République du Soudan.
24 : visite du maréchal Tito au Caire.
28 : déclaration de l'union douanière franco-tunisienne.

AMÉRIQUE

14 : seize nouveaux pays admis aux Nations unies.
24 : constitution d'un gouvernement militaire au Pérou.

ASIE

1er : visite de Boulganine et de Khrouchtchev en Birmanie.
9 : signature d'un traité entre le Cambodge et le Japon.
20 : le Sud-Vietnam abolit la convention monétaire qui le liait à la France.
22 : accord atomique anglo-indien.

EUROPE

7 : Attlee abandonne la présidence du parti travailliste britannique et est remplacé par Gaitskell.
10 : l'Allemagne fédérale définit une « doctrine Hallstein ».
12 : le docteur Otto John rentre en Allemagne fédérale et est arrêté.
13 : mise hors la loi du parti communiste à Chypre.
18 : élections au Landtag de Sarre (70 % favorables au rattachement à l'Allemagne).
20 : Selwyn Lloyd nommé secrétaire au Foreign Office.
29 : le maréchal Boulganine annonce que l'U.R.S.S. possède « l'arme absolue ».

LA SEMAINE PROCHAINE



CAMUS: HISTOIRE D'UNE PASSION

Sommaire du n° 210 :

- **Camus l'Algérien**
Qui était Camus ? Prix Nobel de littérature, pourquoi écrivait-il : « Celui qui de sa vie n'a rien sollicité, la louange démesurée et l'insulte démesurée, subitement reçues, lui sont également pénibles. »

- **L'appel à la trêve civile**
Albert Camus est touché au cœur par les événements qui secouent sa terre natale. Il lance son appel : « Il faut enfin crier la trêve. Trêve jusqu'au moment des solutions, trêve au massacre des civils de part et d'autre... »

- **La politique algérienne de Camus**
A la veille de la seconde guerre mondiale, Camus entreprend une série de reportages en Kabylie, et déjà il met l'accent sur les difficiles problèmes économiques et sociaux à résoudre.

- **Camus « pataouète »**
« Non, c'que je vous dirai de Camus moi, c'est qu'il était aussi l'Albert Camus de Belcourt et de Bab-el-Oued, un Camus comme nous autes (...) amoureux de la mer et du soleil, des filles de mon pays et du pataouète. »

- **Tipasa**
Au milieu des lentisques et des armoises, les oliviers et les pins surgissent au hasard parmi les vestiges des temples romains qu'ils ont respectés. Camus aimait s'y reposer. Il y trouva le décor pour « Noces ».

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris. Dépôt légal 1er trim. 1972. — N° d'imp. C. 70. Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2040.
Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL.



L'ÉCHO D'ALGER

15 FRANCS

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord — Directeur général : Alain de SERIGNY — Trois éditions quotidiennes

Samedi 1er Octobre 1955

Par 28 voix contre 27 et 5 abstentions, en violation flagrante de la Charte qui interdit l'immixtion dans les affaires des Etats membres

LA QUESTION ALGÉRIENNE EST INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR DES NATIONS UNIES



M. Antoine Pinay, ministre français des Affaires étrangères, est intervenu hier à l'assemblée des Nations unies au cours du débat sur l'inscription de la question algérienne. (United Press Photo)

La France refusera **toute ingérence** et considérera **comme nulles** les recommandations de l'O.N.U.

Le gouvernement français prendra les décisions qui s'imposent à l'égard des Nations unies

NEW-YORK. — Le débat sur l'inscription à l'ordre du jour de la question algérienne a repris ce matin devant l'assemblée générale de l'O.N.U. Douze orateurs étaient inscrits dans la discussion. En fin de matinée, la discussion n'étant pas terminée, une nouvelle réunion fut prévue pour l'après-midi. Elle s'est ouverte à 20 heures (heure française).

125 ans de présence française

Pas de discrimination

L'intervention de M. PINAY

★ Suite page 6

LA DECISION : 28 voix contre 27 et 5 abstentions

New-York. — La recommandation du bureau de ne pas inscrire la question algérienne à l'ordre du jour de la session a été rejetée par 28 voix contre 27 et 5 abstentions.

ONT VOTE POUR L'INSCRIPTION

Afghanistan, Argentine, Bolivie, Birmanie, Biélorussie, Costa-Rica, Tchécoslovaquie, Egypte, Grèce, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Liban, Libéria, Mexique, Pakistan, Philippines, Pologne, Arabie séoudite, Syrie, Thaïland, Ukraine, Union Soviétique, Uruguay, Yémen et Yougoslavie.

ONT VOTE CONTRE

Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Danemark, République dominicaine, Equateur, France, Haïti, Honduras, Israël, Luxembourg, Pays-Bas, Nicaragua, Norvège, Panama, Pérou, Suède, Turquie, Afrique du Sud, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Venezuela.

SE SONT ABSTENUS

Chine, Ethiopie, Paraguay, Salvador, Islande.

La délégation française quitte la salle

MM. FAURE et PINAY annuleront-ils leur voyage à Moscou ?

PERTINENTE SUGGESTION

Hier matin, au moment où paraissait notre éditorial « La leçon d'un drame de conscience », faisant plus spécialement appel à l'union des élus des deux collèges, nous trouvions dans notre courrier une lettre d'un médecin constantinois dont nous tenons à citer le passage essentiel ci-après :

« Les onze mois écoulés ont vu éclore un certain nombre de mouvements algériens : il existe à ma connaissance :

1° Le Rassemblement national algérien, à Alger.
2° L'Union française nord-africaine, à Alger.
3° Les Amicales de France et d'Algérie, à Bône.
4° Vigilance française, à Tizi-Ouzou.
5° Les Amitiés franco-musulmanes, à Guelma.
6° Le Comité central de résistance à la désagrégation de la France et de l'Union française, à Paris et Alger.
7° La Confédération générale des agriculteurs, à Alger.
Sept... et j'en ignore peut-être.

Je ne mets pas en discussion la ferveur de l'idéal animant chacun des promoteurs de ces mouvements — dont, par ailleurs, j'ignore les effectifs.

Je dis seulement que le « système » ne peut que souhaiter le foisonnement de ces Unions et autres comités (peut-être embryons de nouveaux partis électoraux ?) et l'on saura noyauter et au besoin inventer au moment voulu quelque complot « de la Panoplie » ou de « la Cagoule » pour les éparpiller ou les salir...

Est-il vraiment impossible de réaliser une fusion — une unité de vues et d'action ?

C'est là le premier but à atteindre — et vite — car le temps presse. Ne pensez-vous pas pouvoir promouvoir cette idée-force et provoquer le rassemblement de ces leaders ? Créons le Mouvement Unique de la Souveraineté Française en Algérie : Et nos Consuls réfléchiront. »

Sept groupements ! et il est exact, croyons-nous, que notre correspondant ignore l'existence de quelques autres.

Nous partageons entièrement le point de vue de l'éminent praticien de Constantine : c'est beaucoup trop et, en admettant que chacun d'entre eux soit absolument pur de toute arrière-pensée électorale, une telle poussière dont chaque grain peut être en soi estimable ne fera jamais une pierre d'angle pour le sauvetage de la maison Algérie.

Cette union que nous réclamions hier dans un objectif précis, elle s'impose tout autant s'adressant à l'ensemble des citoyens.

Nous ne croyons pas être en contradiction avec notre correspondant en précisant ici les conditions qui nous apparaissent absolument nécessaires.

Tout d'abord l'union ne saurait être ni juste ni réaliste si elle concernait seulement une catégorie des citoyens. L'union ne saurait exister dans une atmosphère sectaire qui éliminerait une fraction des Algériens réellement français de cœur, d'esprit et de volonté. A l'image des organismes représentatifs issus du suffrage électoral, la communauté ne serait plus une communauté si, en droit ou en fait, certains en étaient exclus bien que fidèles à la même cause. « A nous diviser sur les méthodes, écrivait Saint-Exupéry, nous risquons de ne plus reconnaître que nous nous hâtons vers le même but. »

Il serait bon à cet égard de se souvenir qu'en Tunisie la dispersion des bonnes volontés a conféré à la résistance à l'abandon une faiblesse qui fut fatale.

Après une nuit fertile en rebondissements

Sa Majesté Ben Arafa a accepté de se retirer

sous certaines conditions

Hier soir encore, le sultan n'avait pas quitté le palais impérial mais il serait désireux de s'en aller rapidement



Si El Hajjoui était le fidèle conseiller du sultan Ben Arafa avec qui on le voit (au centre) lors d'une réception du général Boyer de La Tour au palais impérial.

Son chef du protocole, **Si Hajjoui s'est enfui de son domicile** gardé par les forces de police

RABAT (A.F.P.). — Après une nuit mouvementée, le Maroc a vécu une journée d'attente. La population pensait, en effet, que les événements allaient se précipiter. Or, il n'en était rien encore en fin d'après-midi.

★ Suite page 6

S. Majesté Ben Arafa

Nouvelles brèves

La France trahie...

NOUS lisons sous ce titre, dans le journal parisien « LA QUOTIDIENNE » du 28 septembre, et sous la signature de son directeur-rédacteur en chef Henri SACQUET, un article que nous reproduisons intégralement ci-après. Si ces faits sont exacts — et nous ne mettons pas en doute la signature de notre confrère tant son accusation est précise — il n'est pas possible que le gouvernement ne réagisse pas. Avec Henri Sacquet nous estimons qu'une enquête s'impose et que des sanctions soient prises.

L'ambassade de France à New-York a un « Service de presse et d'information », qui publie, sous un cachet officiel, avec adresse officielle et téléphone, un bulletin d'informations ronéotypé, c'est-à-dire dont la diffusion est suffisamment large.

Or, que lisons-nous, EN TETE du Bulletin consacré à la presse périodique américaine parue entre le 10 et le 17 septembre 1955 ?

Ces mots, TEXTUELLEMENT :

« JE signalerai un article de Claude Bourdet, ...

VIGOUREUX le procès des colons et du « SYSTEME COLONIALISTE FRANÇAIS » ainsi que des METHODES DE REPRESSION, qui auraient été utilisées, selon lui, au Maroc et en Algérie.

« Après avoir rendu MM. Pinay et Koenig responsables de la démission de M. Grandval, il craint que le nouveau résident général ne retombe sous l'influence de « SES COLLEGUES LES GENERAUX ». Pour M. Bourdet, « il est possible que maintenant, SEUL LE RETOUR DE BEN YOUSSEF sur le trône ...

... UNE TERREUR SUR LE MODE HITLERIEN A L'AIDE DES ARMEMENTS AMERICAINS, ce qui, à son avis, pourrait amener la France au bord de la guerre civile. Et M. Bourdet de conclure : « L'AFRIQUE DU NORD ET LA FRANCE N'ENTRENT-ELLES PAS DANS CE QUE LES AMERICAINS CONSIDERENT LEUR ZONE DE SECURITE ? »

« Sous la plume de M. Claude Bourdet, NATION (17 septembre) publie un article sur la « crise ...

Le Comité de résistance à la désintégration de la France et de l'Union française, dans une motion aux hautes autorités :

Les anciens combattants ne pourront tolérer qu'atteinte soit portée à la communauté franco-musulmane

PARIS (de notre rédaction parisienne). — Le Comité de résistance à la désintégration de la France et de l'Union française organisait hier soir, salle Wagram, une réunion d'information, présidée par M. Louis Jacquinot, député indépendant. Prenant la parole, le général de Monsabert, abordant les questions marocaines et algériennes, a déclaré notamment :

« Ben Youssef indésirable en France et au Maroc »

La motion

Les vrais amis de la France

POUR LES PHILATÉLISTES



Le Ministère des P.T.T. mettra en vente, à partir du 5 novembre, un nouveau timbre de 12 francs, à l'effigie de Gérard de Nerval.

En dépit des principes de la Charte, l'assemblée générale des Nations unies va inscrire la question algérienne à son ordre du jour. Pour la première fois depuis sa fondation, une affaire intérieure concernant essentiellement la France sera ainsi débattue à la tribune internationale de New York. Les résultats de Bandoeng ne se seront pas fait attendre pour le F.L.N.